



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1724 VENDREDI 19 AVRIL 2013

GOVERNANCE ÉNERGÉTIQUE

Environ 200 millions FCFA pour financer la formation des agents de la SNE

Pour aider le gouvernement congolais à faire face au défi énergétique, l'Agence française de développement (AFD) accompagnera la Société nationale d'électricité (SNE) dans le processus de financement de la formation technique de ses agents et cadres. L'engagement du bailleur français intègre l'un des volets de l'accord cadre signé entre le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique et la société française, Électricité de France (EDF). L'appui de l'AFD dans les efforts du Congo en matière de formation est estimé à environ 200 millions FCFA.

Page 5

OMS-AFRIQUE

Une semaine de vaccination dans 40 pays

L'organisation mondiale de la santé zone Afrique organise, du 22 au 28 avril, une campagne pour promouvoir le vaccin en Afrique. Initiée sur le thème : « Sauvons des vies, prévenons des infirmités », la semaine vise à favoriser un plus grand accès aux vaccins afin d'éradiquer la variole et d'autres maladies. Plusieurs activités sont prévues dans 40 des 46 pays qui composent la zone Afrique de l'Organisation mondiale de la santé, en particulier la supplémentation en vitamine A, la distribution des moustiquaires imprégnées et l'identification des cas de malnutrition sévère.

Page 7

ÉDITORIAL

Désertification

Page 2

Contrôle des marchandises

Le FMI recommande l'informatisation de la douane congolaise

En vue de pallier les difficultés que rencontre la douane congolaise dans le suivi et la surveillance des marchandises de l'entrée jusqu'à leur destination finale, le Fonds monétaire international (FMI) recommande un investissement de près de 200 millions FCFA pour informatiser et rendre plus efficace le système de contrôle.

Ce montant équivaut au coût d'achat d'un serveur permettant d'interconnecter les plus importants sites où opèrent les services de douane, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Pokola, au nord Congo. « La douane congolaise à encore beaucoup à faire. La direction générale ne peut rien faire si les autorités ne prennent pas en compte nos besoins en vue d'aller vers une douane moderne », a déclaré le directeur général des douanes et des recettes indirectes, Jean Alfred Onanga.

Page 5



Jean Alfred Onanga (en blanc) et ses collaborateurs

Can U17

Résultat délicat pour les Diabes rouges

Le résultat d'un but partout obtenu mercredi par les cadets congolais lors de la deuxième journée de la phase de poules contre le Ghana, les contraint à un exploit, le 20 avril contre le Nigeria.

Positionnée en troisième place après la Côte d'Ivoire, tête du groupe avec 4 points et le Nigeria (3 points), l'équipe



congolaise se trouve dans une posture difficile. L'unique solution afin de poursuivre la compétition et se qualifier à la coupe du monde prévue en octobre aux Émirats Arabes Unis est de vaincre le Nigeria. Une équation difficile mais pas impossible pour les ambassadeurs congolais.

Page 24

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Jean-Jacques Bouya déterminé à faire entrer Brazzaville dans la modernité

En marge de la visite du chef de l'État à Paris, le ministre à la Présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a reçu Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Où en est-on avec l'aménagement de la zone industrielle et commerciale de Maloukou Trechot ?

Jean-Jacques Bouya (JJB) : La vision du président dans son projet de société le « Chemin d'avenir » repose sur deux piliers : la modernisation et l'industrialisation du pays. Le site de Maloukou Trechot représente une première expérience d'industrialisation du pays puisqu'avant toute chose, il fallait doter le Congo d'infrastructures de base en matière de communication, de télécommunications et d'énergie. Sur le site de Maloukou Tréchet nous allons fabriquer des matériaux de construction afin de réduire les coûts de construction pour tous les Congolais et leur permettre de se loger décemment : tuiles, briques, carreaux, câbles galvanisés, PVC, sanitaires, tôles, etc. Au total, ce sont seize usines qui vont être construites. Les hangars sont terminés et les huit premières usines seront livrées dans trois à quatre mois ; les huit autres usines le seront en fin d'année. La production sera lancée dans les usines dès leur livraison. La zone industrielle et commerciale de Maloukou Trechot intégrera in fine la zone économique

spéciale de Brazzaville. C'est une porte vers l'Afrique centrale et notamment la République démocratique du Congo et ses soixante millions d'habitants.

LDB : Ce projet implique une formation des Congolais pour occuper ces nouveaux emplois...

JJB : La formation qualifiante est la clef de ce projet. Nous travaillons en partenariat sur cet aspect avec la société brésilienne qui construit les usines. Un centre de formation s'ouvrira à la fin de l'année. Une trentaine de formateurs congolais qui y assureront les cours sont actuellement en formation au Brésil. Ils seront épaulés dans cette tâche par des formateurs brésiliens. Les publics que nous cibons pour intégrer ce centre de formation sont les jeunes ayant le niveau brevet d'études ou bac. Le Congo est l'un des pays les mieux scolarisés du continent avec un taux de scolarisation qui atteint près de 90 % : 17 000 bacheliers sont formés chaque année, que les universités ne sont pas capables d'absorber. C'est pourquoi nous devons aussi développer la formation intermédiaire et la formation professionnelle.

LDB : Comment la reconstruction de Mpila se déroule-t-elle ?

JJB : Mpila est un drame inattendu et très difficile pour lequel il fallait trouver des solutions. Plus de 5 000 habitations ont été entièrement détruites. La reconstruction prendra du temps.



Jean-Jacques Bouya

Mpila est un vieux quartier de Brazzaville ; certaines rues se terminaient en cul-de-sac ou bien il fallait passer par la parcelle du voisin pour rentrer chez soi, il y avait d'importants problèmes sanitaires, notamment avec les moustiques... On ne peut donc pas reconstruire à l'identique. Il faut un bon plan d'aménagement et de construction. Sur le domaine public, 200 logements seront construits ainsi qu'une école, des installations sportives, un hôpital, tout l'aménagement dont sont aujourd'hui dotées les villes modernes. Deux ans de construction seront nécessaires. Concernant les habitations des populations autour de la caserne, une opération d'identification et de certification des propriétés est lancée avec le ministre chargé des Affaires foncières, car beaucoup de gens n'avaient pas

de titres fonciers ou bien les successions n'étaient pas toujours claires. Une fois ce travail effectué, des rencontres citoyennes seront organisées pour présenter aux populations comment l'État pense reconfigurer leur quartier.

LDB : En 2015, le Congo abritera les Jeux africains. Quels sont les aménagements prévus ?

JJB : En 1965, le Congo a organisé les premiers Jeux africains avec la participation de 30 États et de 3 000 athlètes. Notre pays y avait remporté 9 médailles. Cinquante ans après, l'Afrique a voulu rendre hommage à notre pays et, en 2015, les onzièmes Jeux africains auront à nouveau lieu à Brazzaville. Le président a voulu que nous puissions construire de nouvelles installations sportives dans la perspective d'en faire des

acquis qui serviront après cette fête sportive et de préfigurer la mise en place des villes modernes. Nous allons bâtir un grand complexe sportif de 60 000 places ainsi que 300 logements qui vont accueillir les 10 000 à 15 000 athlètes qui vont participer aux jeux. Cet espace, situé à Kintele, jouira d'une belle vue sur le fleuve et sera doté de commerces. Il se trouvera à proximité de l'université, qui sera une grande université du futur, en pointe sur l'économie verte. Tout le complexe olympique servira à terme de campus universitaire. Un centre d'entraînement et un centre de formation pour la recon-

version des sportifs seront également construits.

Aux jeux de Maputo, le Congo n'a récolté que 5 médailles. Nous avons donc besoin de former des jeunes pour engranger un maximum de médailles aux jeux de Brazzaville. Nous allons étudier avec le ministre des Sports la création d'un collectif d'ambassadeurs chargé de promouvoir les jeunes athlètes africains. Carl Lewis et Marie-José Pérec se sont déjà proposés pour en faire partie. Les jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires, organisés dans les départements, vont permettre de repérer les jeunes athlètes ayant de grandes potentialités. Ils seront envoyés en formation en Chine, un pays qui a l'expérience des Jeux olympiques.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

POINTE-NOIRE

Construction de 10 000 logements sociaux à Pointe-Noire

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a lancé le mardi 16 avril dans la ville océane, les travaux de la commission d'enquête parcellaire. Le site « Socoprise », qui jouxte la base aérienne des Forces armées congolaises, a été retenu pour abriter ce pro-

jet. Ce projet d'intérêt majeur, obéit à la politique sociale du gouvernement pour permettre aux Congolais un accès facile au logement.

Il est prévu en effet des conditions d'acquisition simples. Les travaux de construction ont été confiés à la société immobilière Unicon

Développement.

Dans son allocution, Pierre Mabiala a souligné que « Socoprise est un site parmi d'autres. L'objectif étant de construire dans la ville de Pointe-Noire 10 000 logements sociaux accessibles à tous, sinon à la portée de toutes les bourses. »

En vue d'identifier les propriétés et les propriétaires, une commission d'enquête parcellaire a été mise en place pour la circonstance. Celle-ci a pour missions de procéder au relevé topographique du site, à l'identification des mises en valeur et à leur évaluation pour une indemnisation préa-

lable et juste, expression à terme d'une procédure légale d'expropriation.

Dans la même optique, 5 000 autres logements seront construits à Dolisie et à Oyo afin que chaque Congolais puisse avoir un logement décent et devenir propriétaire.

Prosper Mabonzo

INTERVIEW

« Le roman comporte bien des limites alors que le théâtre offre un avantage énorme »

Le ministre Henri Djombo a accordé une interview au journal *Optimum*. Dans cet entretien, c'est plutôt l'œuvre de l'écrivain qui est passée en revue même si elle tire l'essentiel de sa substance de l'action du ministre de l'Économie forestière et du développement durable qu'il est. L'inspiration de celui-là dépendant de l'action de celui-ci, voici l'intégralité de cet entretien.

Optimum : Vous êtes passé de l'écriture du roman à celle d'une pièce de théâtre. *Le cri de la forêt* est votre première œuvre dramatique. Le virage a-t-il été facile ?

Henri Djombo : Tout métier peut s'apprendre. Toutefois, dans le cadre de l'efficacité même de la communication, de la sensibilisation et de la conscientisation, le roman comporte bien des limites. En effet, tout le monde n'a pas la possibilité de lire ou d'acquiescer un livre. Néanmoins, le théâtre offre un avantage énorme. Il est possible de voir les images, de les interpréter et de tirer les leçons des différentes scènes. Le théâtre est très adapté à la vulgarisation. En plus, c'est un genre littéraire qui séduit.

O : Vous abordez le thème de la déforestation dans la "Le cri de la forêt". Le message contenu dans cet ouvrage s'adresse-t-il autant à l'Afrique qu'au reste du monde ?

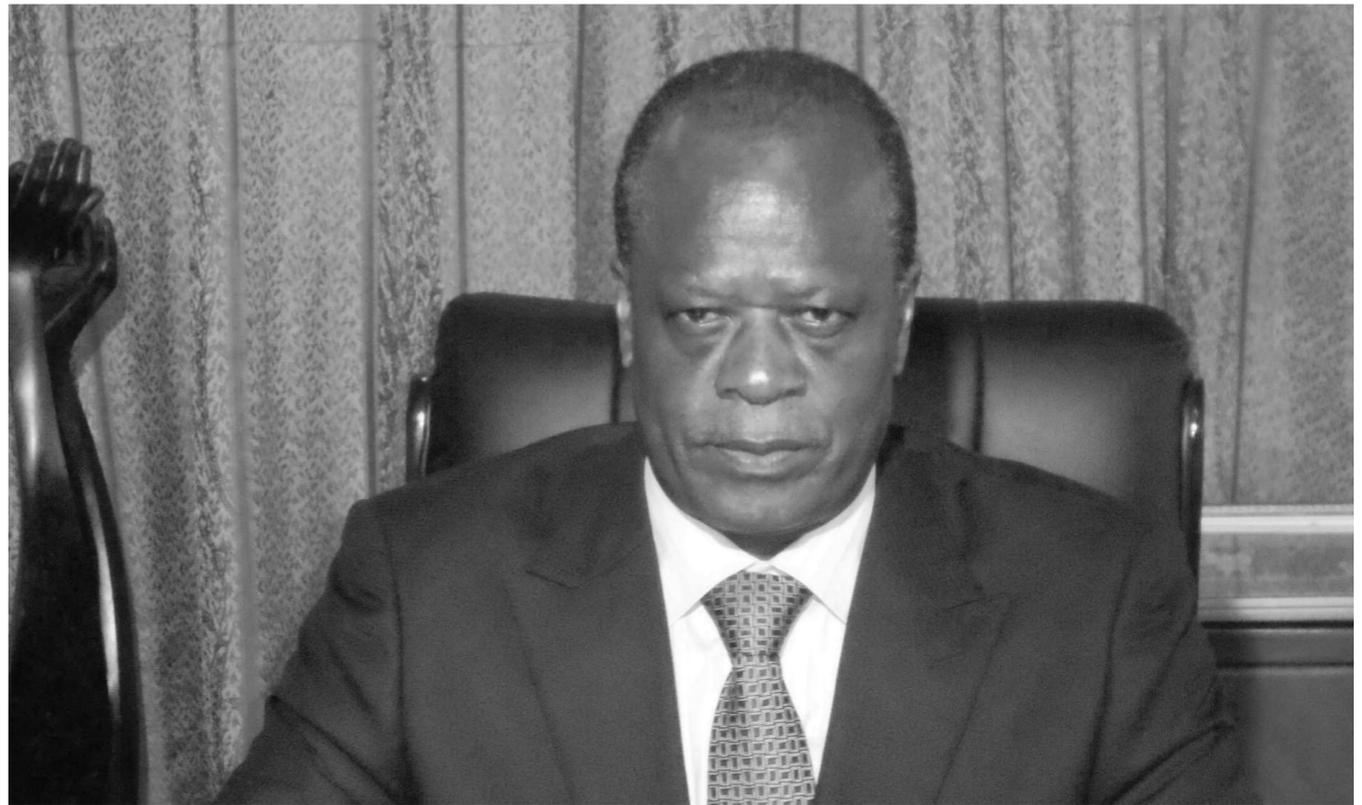
HD : Oui. Nous sommes tous interpellés dans la gestion durable des ressources forestières du monde. La forêt joue plusieurs rôles dans la vie de l'homme en tant qu'écosystème important dont dépendent d'autres écosystèmes. Malheureusement, des pratiques condamnables accélèrent la déforestation. L'un des objectifs de cette pièce est de sensibiliser la population à la lutte contre la déforestation anarchique. En retour, nous l'invitons à la préservation des ressources naturelles.

O : Le ministère que vous dirigez est au cœur de ces problématiques. La littérature est-elle un exutoire aux frustrations liées à l'exercice du pouvoir ?

HD : Non, la littérature est un moyen de sensibilisation. Elle nous permet très librement de dire des faits pour que chacun prenne conscience de la réalité et de la nécessité de changer les mentalités. On montre les dangers que court la société si l'on n'inverse pas les tendances observées. La littérature nous permet donc d'attirer l'attention du public sur des faits qu'il apprécie. On oriente leurs jugements en montrant ce qui est mauvais. Il doit savoir que nous sommes au courant des actes qu'il pose au quotidien de manière individuelle ou collective et qui ne sont parfois pas des actes qui contribuent à l'évolution de la société.

O : Depuis *Sur la braise à La palabre électorale au Kinango*, la problématique de l'État est au cœur de votre œuvre littéraire. Quelle est votre vision de l'État ?

HD : Nous avons besoin de Nations sociales, justes et solidaires. Pour cela, il faut un État fort qui défend les faibles. Ses corps doivent être disponibles et surtout disposés à le faire. Quand, de plus en plus,



Henri Djombo

on observe des déviations graves et des injustices dans la société et que la justice n'est pas rendue, il apparaît des phénomènes comme des règlements de compte. On tombe dans la jungle où le plus fort doit gagner. Ce n'est évidemment pas le chemin du progrès social d'un pays. Nous avons besoin d'États forts avec des institutions fortes et des hommes forts. Pas la force qui consiste à écraser mais celle qui guide une action constructive.

O : Le développement durable est essentiel à la survie de la planète. Pour certains, il s'agit d'une injustice et d'une volonté occidentale de freiner le développement de l'Afrique et de l'Asie.

HD : Le développement résulte d'abord d'une volonté politique et d'une volonté nationale. Si vous décidez de vous développer, vous étudiez avant tout les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Nous devons être responsables des actions qui doivent nous mener vers le bien-être général. Ensuite, on cherche les coopérations qui peuvent nous assister et accélérer le pas vers ce développement. Dans les rapports de coopération, ce sera à nous de tirer les leçons de bonne et de mauvaise coopération. C'est toujours facile de jeter l'anathème sur autrui. Mais il faut d'abord commencer par faire une introspection pour savoir si nous ne pêchons pas nous-mêmes d'abord par l'absence de politiques, de volonté et d'engagement pour l'élévation de notre société. L'Afrique est le continent qui a les plus grandes ressources naturelles. Il faut des stratégies pour les

mettre en valeur. Nous devons éviter de nous embarquer dans la coopération internationale pieds et poings liés. Nous devons être responsables de nos actes et assumer nos échecs ainsi que nos réussites. Oublier le passé lié à la colonisation. Le présent et l'avenir doivent être gérés avec plus de rationalité, d'engagement et d'honneur.

O : Comment en êtes-vous venu à la littérature ? Avez-vous pensé à vous soustraire du champ politique pour écrire des romans policiers ou de science-fictions ?

HD : C'est une question de choix. Il y a beaucoup de sujets sur lesquelles on peut écrire. En tant qu'économiste, je suis sensible aux questions qui se posent globalement sur le développement de nos pays et de l'Afrique, les relations entre États, les attitudes et les comportements sociaux. Comment la société s'engage-t-elle dans son développement ? Est-elle suffisamment préparée ? Il s'agit pour moi d'éclairer les lecteurs et de susciter en eux un esprit d'analyse et de construction car avant tout, ils sont des acteurs. Chacun est responsable dans la société et devrait, à son niveau, contribuer à l'œuvre collective de construction nationale.

O : Dans votre ouvrage *Palabre électorale au Kinango*, le lecteur est invité à suivre un débat entre deux candidats aux élections législatives. Peut-on connaître votre vision de la démocratie ?

HD : ce n'est qu'un petit volet de la démocratie même si, à l'extérieur de nos pays, certains pensent que les élections sont le

plus grand baromètre de la démocratie. Mais ils parlent de baromètre et de démocratie de chez eux. On ne peut pas mettre tous les pays sur le même pied car chacun est guidé par sa propre démocratie assise sur des pratiques conformes aux traditions, aux coutumes, aux lois et à la sociologie locale. Chaque démocratie est donc différente d'une autre. Même si l'on peut se copier des choses, elles doivent cadrer avec la réalité locale. Chaque démocratie est nationale. Si nous avons 194 pays aux Nations unies, il existe donc 194 démocraties. Les élections sont donc une petite fenêtre de cette démocratie et elles se déroulent selon les réalités locales et peuvent être jugées selon ces mêmes réalités.

O : deux de vos romans, *Sur la braise* et *La traversée* ont été traduits en langue chinoise. Quelle est votre appréciation ?

HD : J'en suis heureux. Cette initiative permet de faire connaître le roman congolais et le roman africain en Chine. Cela pourra contribuer énormément à la consolidation du pont culturel entre l'Afrique et la Chine ainsi qu'entre l'Afrique et l'Asie. Le marché chinois du livre est très étendu avec plus d'un milliard de lecteurs. Nous sommes au début de l'exercice et je suis sûr que d'autres livres seront traduits en langue chinoise pour que la situation de l'Afrique soit connue autrement que par des clichés qui ne nous valorisent pas.

Propos recueillis
par Madimba Kadima Nzuzi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Consultant individuel international en suivi-évaluation auprès de l'Observatoire Anti-Corruption »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international en suivi-évaluation auprès de l'Observatoire Anti-Corruption).

2. L'objectif de la mission de l'expert international en suivi-évaluation est de mettre en place un système de suivi-évaluation des activités de l'OAC. Le mandat de l'expert international en gouvernance financière est prévu pour une durée de douze (12) mois, comprenant trois (03) missions d'un mois chacune dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de l'OAC.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation,

personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- avoir un diplôme universitaire supérieur (Bac +5) en rapport avec l'économie, les finances publiques, le système d'information, etc.);
- avoir une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de système de suivi-évaluation des projets d'investissement public et privé;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, MS Project...).

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 17 avril 2013

**Le Coordonnateur
Marie Alphonse Itoua**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Consultant individuel local en finances auprès de l'Observatoire Anti-Corruption »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel local en finances auprès de l'Observatoire Anti-Corruption.

2. L'objectif de la mission de l'expert local en finances est d'assister l'OAC dans l'analyse financière des rapports, des études et des audits issues des réformes des finances publiques. La durée de la mission de l'Expert local en finances est de douze (12) mois.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :
- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+4) en Economie et/ou en gestion des finances

publiques et comptables;

- avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans la gestion des finances publiques de la République du Congo;
- avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique dont notamment l'utilisation des logiciels Excel pour l'organisation de la base données primaire et PowerPoint en travaux de restitution;
- ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 17 avril 2013

**Le Coordonnateur
Marie Alphonse Itoua**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 04/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Spécialiste local en communication et en sensibilisation auprès de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Spécialiste local en communication et en sensibilisation auprès de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste local en communication et en sensibilisation est d'assister la CNLCCF dans la mise en œuvre de sa stratégie de communication. Le mandat du Spécialiste en communication et en sensibilisation auprès de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours-homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+3) en sciences et techniques de la communication ou en communication de masse;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle ;
- avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique ;
- ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 17 avril 2013

**Le Coordonnateur
Marie Alphonse Itoua**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Spécialiste local en douanes et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Spécialiste local en douane et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste local en douane et droits indirects est d'appuyer la CNLCCF dans la réalisation des enquêtes et des investigations dans le domaine des douanes et des droits indirects. Le mandat du Spécialiste en douane et droits indirects auprès de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours-homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en Economie, en Finances, en Administration générale et langues vivante ;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans les procédures douanières et des droits indirects ;
- avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique et particulièrement le logiciel douanier (SYDONIA);
- ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 17 avril 2013

**Le Coordonnateur
Marie Alphonse Itoua**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 08/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13**

« Recrutement d'un Spécialiste local en sondage d'opinions et études sociologiques et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Spécialiste local en sondage d'opinions et études sociologiques et droits indirects au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste local en sondage d'opinions et études sociologiques est d'appuyer la CNLCCF dans l'évaluation de l'impact des politiques publiques en matière de lutte contre la corruption. Le mandat du Spécialiste en sondage d'opinions et études sociologiques au profit de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours-homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :
- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC +5) en Sociologie, en Economie et en Statistique ;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des enquêtes d'opinion, des sondages, des études sociologiques et des recensements de la population ;
- avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique ;
- ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr
Brazzaville, le 17 avril 2013
Le Coordonnateur
Marie Alphonse Itoua

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 06/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13**

« Recrutement d'un Spécialiste local en fiscalité au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Spécialiste local en fiscalité au profit de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF).

2. L'objectif de la mission du Spécialiste en fiscalité au profit est d'appuyer la CNLCCF dans la réalisation des enquêtes et des investigations dans le domaine de la fiscalité financière, pétrolière et minière. Le mandat du Spécialiste en fiscalité auprès de la CNLCCF est prévu pour une durée de douze (12) mois, à raison de cinq (05) jours-homme par mois dont les périodes seront fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de la CNLCCF.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :
- être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en Economie, en Finances et en Administration générale ;
- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle en fiscalité ;
- avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique et particulièrement de l'application SYSTAF -NIU ;
- ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 10 mai 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 17 avril 2013
Le Coordonnateur
Marie Alphonse Itoua



**CENTENAIRE DE LA CRÉATION DU POSTE ADMINISTRATIF DE MOSSAKA (MARS 1913-MARS 2013)
APPEL À CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES OU MATÉRIELLES**

Mossaka célèbre son centenaire en mars 2013. Natifs, ressortissants, diaspora des districts de Mossaka, Tchikapika, Makotipoko, Loukolela, Ntokou et tous nos sympathisants, notre contribution financière ou matérielle est vivement attendue. Entreprises privées et publiques, organismes non gouvernementaux, institutions et partenaires au développement, participez nombreux au succès de cet événement.

Les versements en espèces, les chèques, les virements bancaires sont acceptés. Compte bancaire « centenaire de mossaka », Banque congolaise de l'habitat (BCH) a Brazzaville, code banque : 30015, code agence : 24201, numéro : 10100001550, clé rib : 08.

Les dons en nature, la prise en charge d'activités, l'animation de stands commerciaux sont évidemment possibles.

Pour tous renseignements, contacter :

M. Georges Mabona, président : tél 06 659 01 82

M. Albert Embounou, secrétaire général : tél 06 632 55 32

Mme Rita Pale, trésorière générale adjointe : tel 06 642 47 76

En avant pour le centenaire !

Mossaka a'ya ville.

Le bureau exécutif de la commission d'organisation des festivités du centenaire

Parle jusqu'à fatiguer tout le week end

Appels illimités

Masolo ya week-end

Active le MASOLO YA WEEK-END de ton choix et appelle tes correspondants jusqu'à fatiguer

	Validité	Code d'activation	Coût
Forfaits Solola ya Week end	1 jour (Samedi ou Dimanche)	*117*6#OK	500FCFA
	2 jours (Samedi & Dimanche)	*117*7#OK	1000FCFA

* World vers World

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

DIASPORA

Réactions des Congolais de l'étranger au message du président de la République

Pour évoquer l'impact du message présidentiel à l'occasion de sa visite officielle en France, *Les Dépêches de Brazzaville* ont recueilli les réactions des Congolais de l'étranger. Une façon de résumer l'état d'esprit actuel au sein de la communauté congolaise face à son pays d'origine.

En visite officielle en France, le chef de l'État a, le 10 avril, réitéré, à l'adresse des Congolais de l'étranger, son ardent désir d'associer leurs compétences au service du développement du Congo : « Nous avons besoin de vous. Formez-vous et rentrez au pays ! »

« Nous saluons l'initiative présidentielle », a déclaré le chargé de communication du parti Club 2002, Juste Mondele. « La diaspora a réservé un bel accueil au président de la République. Elle a réitéré un réel intérêt à répondre à l'invitation du chef de

l'État à l'hôtel Meurice. Son message stimule la contribution active de la diaspora qui revendique son appartenance au Congo. Il établit l'harmonie entre les Congolais de l'étranger et ceux qui sont restés au pays, une volonté d'être ensemble, de travailler ensemble. À l'image du logo du parti Club 2002, nous retrouvons au sein de la communauté de multiples mains prêtes à boucher les trous de la jarre. La récente nomination d'Édith Laure Antoinette Itoua, chef du département des Congolais de l'étranger au cabinet de la prési-

dence de la République, est un cadre de transmission stratégique en matière de savoirs et savoir-faire : informations, idées, expertises et compétences. Une connexion entre les institutions et ceux qui, pour la plupart, ont bénéficié des bourses de l'État et qui sont dans l'obligation d'effectuer le retour sur investissement afin d'endiguer la fuite des cerveaux. Sans aucun doute, les potentialités de la diaspora sont prêtes pour le Congo », a indiqué Juste Mondele.

« Répondrons-nous à l'appel du pré-

sident ? », s'interroge Agnès Ounounou, présidente de l'association Diaspora Congo Brazzaville, DCB. L'appel lancé par le président à la diaspora tout entière est sans ambiguïté, confie-t-elle : « Le président Denis Sassou N'Guesso a vécu sous d'autres cieux et reconnaît combien la nostalgie du pays se fait ressentir à un moment donné. » Et Agnès Ounounou de poursuivre : « Nombreux sont ceux et celles qui, comme moi, ont quitté le Congo pour s'installer à l'étranger. Au bout de multiples efforts, nous avons adopté nos pays d'accueil. Parmi nous, il y a des intellectuels, des entrepreneurs ou des artistes. Même si quelques uns écartent l'idée de repartir, nous rêvons tous de pouvoir rentrer un jour. La réponse doit être sans équivoque, sans hésitation, car chacun de nous a un talent qui nécessite d'être mis au service du Congo. La DCB est l'une des structures qui entreprend un travail en réseau pour mobiliser les Congolais de l'étranger à envisager un retour au Congo ou contribuer à son développement. »

Pour Davy Kiala, fondateur de Day Tech IT, société spécialisée dans les TIC : « En tant qu'informaticien, le message du président est un vecteur favorisant un environnement favorable à l'innovation et à la création d'entreprises au Congo pour plusieurs d'entre nous qui avons été formés aux différents métiers des nouvelles technologies. Une grande majorité aspire à rentrer au Congo ou à établir des connexions entre les pays respectifs d'accueil et le Congo. Personnellement, je suis dans l'attente des actions qui seront portées par le département des Congolais de l'étranger. »

Pour le vice-président de l'association Synergies et Développement (SDA), domiciliée en France et qui aspire fédérer la diaspora, « nous ac-

cueillons favorablement le message du chef de l'État car l'objet statutaire de l'ONG est d'inciter les Congolais à créer des synergies pour le développement du Congo. Ainsi, nous avons organisé successivement des forums, des colloques et des séminaires sur : l'économie numérique du Congo à Paris et au Maroc ; l'amélioration et l'implication de la diaspora sur l'amélioration du système de santé du Congo à Paris ; et la formation sur l'entrepreneuriat de jeunes diplômés sans emploi à Brazzaville. D'une façon adéquate, SDA a créé un fonds d'investissement solidaire, a mis en place une Délégation spéciale des professionnels de santé de la diaspora (DSPSD). Modestement, SDA continue de convaincre nos compatriotes de la diaspora. »

Le délégué spécial de la DSPSD, le Dr Arsène Bikoué, se voit conforté dans les démarches déjà entreprises à la demande présidentielle du 15 décembre 2011 à Brazzaville, où les médecins avaient été invités à rentrer au Congo. « L'appel du 10 avril à Paris est pour nous une piqûre de rappel par rapport à la rencontre de l'an dernier à l'hôtel Bristol à Paris », a-t-il rappelé. Et d'ajouter : « La DSPSD travaille avec les institutions en charge de la santé et du social. À ce jour, nous avons signé deux conventions de partenariat ; une dizaine de demandes d'embauche de professionnels de santé. La délégation participe activement dans des commissions pour le renouvellement des programmes. Nous entretenons cette dynamique avec nos collègues du Congo. »

La seule note dissonante enregistrée auprès des Congolais présents à la rencontre de l'hôtel Meurice, est que « le président n'a pas pris le temps de s'entretenir avec l'assistance ».

Marie Alfred Ngoma



Le président Denis Sassou N'Guesso au milieu de ses compatriotes de l'étranger à l'hôtel Meurice à Paris. (Crédit photo : Bedel Bango Photo)

AMC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à 83000 FCFA et gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps .

Direction Générale Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

Séminaire de formation sur le TRANSIT

- Connaître les régimes douaniers ;
- Appréhender le dédouanement des marchandises ;
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ;
- Connaître le fret maritime, aérien, routier, ... ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane ;
- Connaître les métiers liés au transit ; etc.

Début : 23 Avril 2013

Durée : 2 semaines

Coût : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes

AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)

Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DENIS SASSOU NGEUSSO

SECURITE ALIMENTAIRE

Evaluation des politiques internationales dans l'atteinte des Objectifs du Millenaire pour le Developpement (OMD)

2-3 MAI 2013
BRAZZAVILLE - CONGO

B
BUROTOP IRIS

hp GOLD PARTNER **EPSON**
RICOH

www.burotop.com

Imprimante matricielle Epson LX300+ II
99.000 FCFA HT*

Imprimante couleur HP 1000 16 PPM
19.000 FCFA HT*

Copieur multifonctions Ricoh SP1200s (22ppm, copieur, imprimante, scanner couleur, scan to mail, chargeur automatique de documents)
149.500 FCFA HT*

*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

ALUCONGO

100 % aluminium
100 % qualité

Nouveau Site

- Bac alu • Faîtière
- Tôles ondulées • Fixations

Signé ALUCONGO CONGO

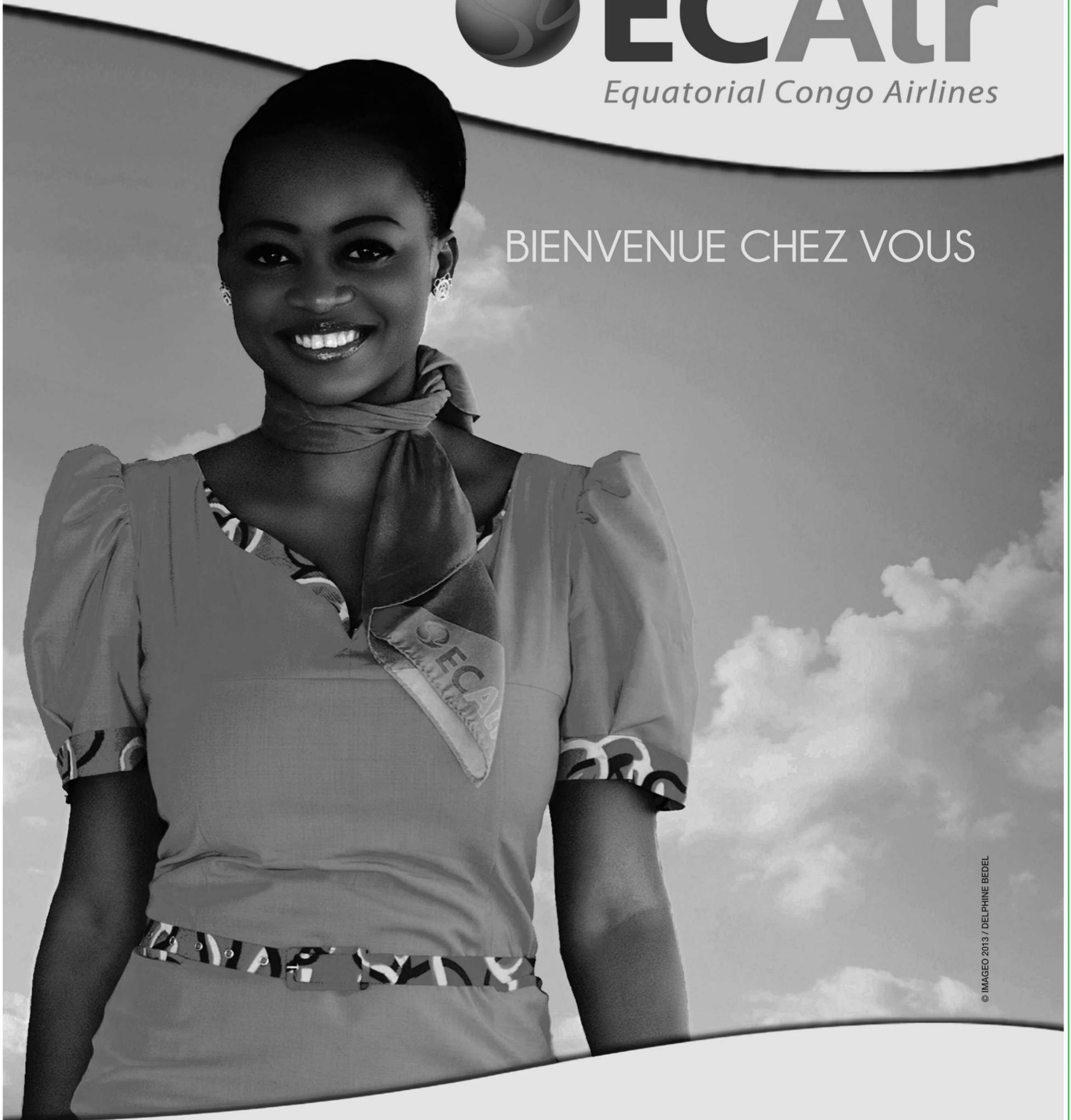
Tel: 05 539 60 46 - 05 09 117 17



ECAir

Equatorial Congo Airlines

BIENVENUE CHEZ VOUS



© IMAGEO 2013 / DELPHINE BEDEL

AGENCE COMMERCIALE : Paris : 68, Avenue Ledru Rollin 75012 Paris
AGENCE - AÉROPORT : Roissy Charles de Gaulle Terminal 1/ Hall 6
Tél : +33 01 74 25 51 72
Relation clients : +33 01 78 77 78 77

3 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE
BRAZZAVILLE-PARIS-BRAZZAVILLE

www.flyecair.com

L'itinéraire de Denis Sassou N'Guesso débattu au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

La journée d'hommage proprement dite s'est déroulée le jeudi 4 avril de 9h00 à 19h00. Les travaux ont démarré par le mot d'ouverture de la Directrice générale du Mémorial.

Après quoi, ont suivi : la biographie du président Denis Sassou N'Guesso ; trois témoignages sur sa vie par trois personnalités qui lui sont proches ; trois séries d'intervention ; une conférence synthèse du professeur Théophile Obenga ; le mot de clôture de la Directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

On peut retenir de toutes ces interventions, le caractère multidimensionnel de l'homme et de son œuvre.

Les témoignages sur la formation du jeune Sassou N'Guesso étaient unanimes sur le fait qu'encore étudiant, Denis Sassou N'Guesso, affichait un caractère fort que le temps a mis en valeur et consolidé pour

faire de lui, cette personne respectée de tous et dont les principes de vie forcent aujourd'hui l'admiration. Enfin, Denis Sassou N'Guesso est aussi cet homme qui aime la vie, qui sait l'observer, qui aime les hommes et qui travaille pour eux. Un homme qui a pour son peuple une vision. Celle-ci se lit à travers des ouvrages et des essais politiques qui ont été exposés, toute la journée des débats, au Mémorial.

Onze heures de conférences, d'échanges et de témoignages. Mais onze heures de réflexion intense et fructueuse : c'est le temps qu'auront mis les débats autour de cet homme, président de la République du Congo aujourd'hui, et dont la personnalité et l'action n'ont pas encore assez nourri la littérature politique.

Autrement, il a fallu une journée scientifique pour mieux le cerner sous ses différentes facettes : l'homme, le politique, le père, le soldat, etc.



Arrivée des membres du gouvernement accueillis sur la place du Mémorial par Belinda Ayessa



Le Pr Théophile Obenga et l'ancien ministre Foutou



Belinda Ayessa sur le perron avec ses hôtes



Mot du Pr. Paul Nzeté



Exposé de l'écrivain Léopold Pindi Mamonso

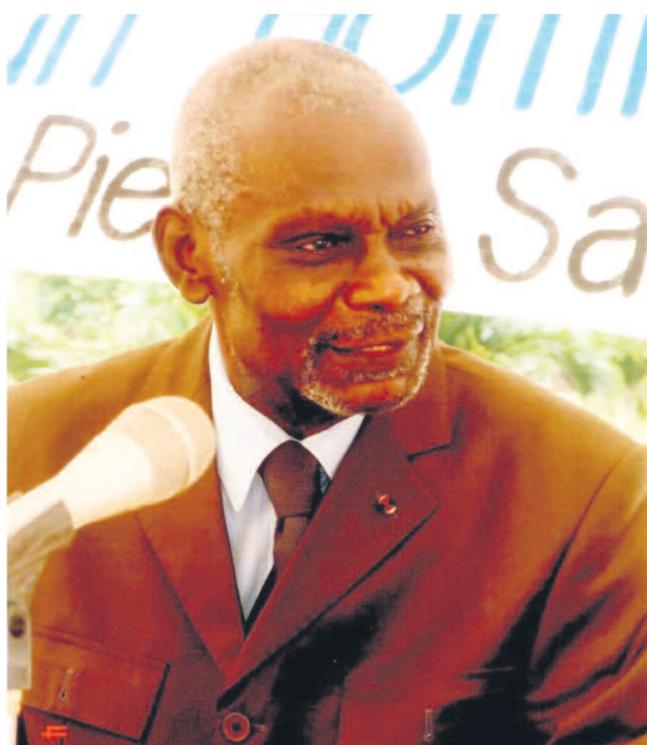


Communication du député Blaise Ambeto

L'itinéraire de Denis Sassou N'Guesso débattu au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza



Vue de l'assistance lors des travaux



Le conseiller du chef de l'État, Claude Ernest Ndalla, lors de sa communication



Alexandre Gandou pendant son exposé



Jean-François Obembé



Belinda Ayessa installe les ouvrages du président Denis Sassou N'Guesso



Parallèlement aux travaux de la journée scientifique, quatre ateliers ont réuni les étudiants de l'université Marien Ngouabi

MALI

La France amorçe le retrait de ses troupes

La France a entamé le retrait progressif de ses troupes du Mali, conformément à la déclaration du président François Hollande.

Ainsi 120 parachutistes sont rentrés le 11 avril à Blagnac, près de Toulouse. Dans le cadre de l'allègement du dispositif de « chasse » de l'opération Serval, 3 avions Mirage 2000 D, 2 avions Rafale et 1 Boeing C135 ont quitté le Mali le 15 avril pour rejoindre leurs bases aériennes en France. Désormais, le dispositif chasse est composé de 6 avions Rafale, de 3 avions Mirage 2000 D et de 3 ravitailleurs C135. Le nombre de soldats français serait réduit de 4 000 à 2 000 à la mi-juillet puis à 1 000 à la fin de cette année.

Les combats se poursuivent dans les montagnes de l'Adrar des Ifoghas et en périphérie de Tombouctou et Kidal. Trois soldats tchadiens ont trouvé la mort dans un attentat suicide à Kidal, et cinq soldats maliens dans un crash



Départ des troupes françaises

d'hélicoptère aux alentours de Ségou. On constate une augmentation de la criminalité autour de Tombouctou et d'autres zones urbaines.

La France passe la main à la Mission des Nations unies au Mali (Minuma), dont l'effectif est estimé à 11 200 Casques bleus et 1 400 policiers : elle devrait absorber la Mission internationale de

soutien au Mali (Misma). Les modalités de déploiement de cette force sont toujours en discussion aux Nations unies et à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Deux options ont été présentées au Conseil de sécurité le 3 avril par le secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, Jeffrey Feltman, pour maintenir une pré-

sence des Nations unies au Mali. La première serait « une présence politique intégrée et multidimensionnelle des Nations unies » aux côtés de la Misma sous conduite africaine. La seconde option impliquerait « une mission de stabilisation intégrée et multidimensionnelle de l'ONU créée en vertu du chapitre VII, en complément d'une force parallèle » : elle obéirait à des « règles d'engagement fermes » et serait autorisée à utiliser tous moyens nécessaires pour contrer les menaces susceptibles d'entraver l'exécution de son mandat : elle pourrait notamment mener des opérations seule ou en coopération avec les Forces de défense et de sécurité maliennes.

L'élection présidentielle maintenue pour juillet prochain

Paris, Bamako et la Cédéao seraient favorables à la seconde option. Si elle était retenue, la France et les pays scandinaves

pourraient contribuer à cette task force. Les États-Unis proposent quant à eux que les opérations antiterroristes ne fassent pas partie du mandat de l'ONU.

Au Mali entre-temps, on accélère le processus politique. Le président par intérim Dioncounda Traoré a désigné les trente membres de la Commission dialogue et réconciliation, qui sera présidée par Mohamed Salia Sokona. Y sont représentées, entre autres, les communautés musulmanes, dont trois Touareg et cinq arabes.

L'élection présidentielle est maintenue pour le mois de juillet. Les observateurs estiment cette date peu réaliste, dans la mesure où, d'une part, le pays n'a pas entièrement recouvré son intégrité territoriale, et où, d'autre part, les modalités pour prendre en compte les votes des personnes déplacées ou réfugiées ne sont pas encore définies.

Noël Ndong

DIPLOMATIE

Laurent Fabius lance la Saison sud-africaine en France

Le ministre sud-africain des Arts et de la culture, Paul Mashalile, les ministres français des Affaires étrangères, de la Culture et de la communication, respectivement Laurent Fabius et Aurélie Filippetti, viennent de procéder au lancement de la Saison sud-africaine, qui se tiendra entre mai et décembre 2013.

Laurent Fabius a rappelé que pour la première fois, un pays d'Afrique subsaharienne était à l'honneur dans l'Hexagone dans le cadre de ces saisons.

« Les Français sont curieux de votre pays qui est le siège des plus grands combats pour la dignité de l'homme au XX^e siècle, incarné par le président Nelson Mandela auquel un hommage particulier sera rendu », a ajouté Laurent Fabius, très ému « de recevoir des amis d'Afrique du Sud [...] L'Afrique du Sud est un grand pays, c'est un pays d'avenir qui compte énormément en Afrique et dans le monde. »

Du 27 mai au 2 juin, la Tour Eiffel sera illuminée aux couleurs de l'Afrique du Sud, une exposition rendant un hommage inédit à Nelson Mandela, fait récemment « Citoyen d'honneur » de la ville de Paris, aura lieu à l'Hôtel de Ville de Paris du 30 mai au 6 juillet.

La saison sud-africaine s'étend de mai à décembre 2013 à travers toute la France. Elle sera l'occasion de découvrir le dynamisme de la culture contemporaine de cette puissance émergente qu'est l'Afrique du Sud. Sont prévus durant cette période : trente expositions, trente-cinq ateliers, cinquante films, cent cinquante vins sud-africains à déguster, deux cent cinquante représentations de danses et de théâtre, huit cents artistes, chercheurs et autres intervenants.

N.Nd.

CENTRAFRIQUE

La crise que traverse le pays inquiète la France

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a expliqué lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale que la situation en Centrafrique, où des rebelles ont pris le pouvoir le mois dernier, était extrêmement tendue et inquiétante. Selon le chef de la diplomatie française, des combats meurtriers se déroulent à Bangui

entre les forces du chef rebelle Michel Djotodia et les partisans du président déchu François Bozizé. Depuis là, a-t-il souligné, la France a envoyé sur place deux compagnies qui tiennent l'aéroport, assurent la sécurité des points de ravitaillement et protègent son ambassade. « Il y a actuellement, d'après les renseignements fournis par notre ambassa-

deur, beaucoup de pillages, beaucoup de morts et beaucoup d'inquiétude.

La France est disponible pour appuyer tout effort pour revenir vers la stabilité mais il faut mettre en place des autorités légitimement reconnues, ce qui n'est pas le cas du président actuel », a conclu Laurent Fabius.

Tiras Andang

LETTRE EMPOISONNÉE À OBAMA

Un suspect arrêté

Le FBI a confirmé mercredi avoir arrêté un suspect dans l'affaire des lettres contenant de la ricine et adressées au président américain Barack Obama et à deux autres personnes.

Le FBI a déclaré dans un communiqué que le suspect a été identifié comme étant Paul Kevin Curtis, « soupçonné d'être responsable de l'envoi des trois lettres par le US Postal Service contenant une substance granulaire avec des traces de ricine selon les tests de dépistage ».

Le suspect, âgé de 45 ans, a été ar-

rêté à son domicile à Corinth, dans le Mississippi, à l'issue d'une enquête menée par le FBI, la police du Capitole, le Service de l'Inspection postale et le Service des renseignements. Deux autres lettres ont également été adressées à un sénateur américain et à un fonctionnaire de justice du Mississippi. Le FBI a confirmé mercredi matin qu'une lettre adressée au président Obama avait été interceptée et testée positive à la ricine lors de dépistages préliminaires, mais les autorités n'ont trouvé aucun lien entre cet incident et les attentats

de Boston. La lettre suspecte est arrivée mardi au centre de tri postal de la Maison Blanche, le jour même où une autre lettre contenant de la ricine adressée au sénateur Roger Wicker a été interceptée. Ces incidents sont survenus au lendemain des explosions du marathon de Boston qui ont fait trois morts et plus de 170 blessés. Les autorités américaines ont qualifié les attentats de Boston d'« acte terroriste », mais les auteurs des explosions et leurs motivations restent inconnus.

Xinhua

Projet BGFI TALENTS PLUS

APPEL A CANDIDATURE

Code bzv 2/04/13

Dans le cadre du Projet BGFI TALENTS PLUS, BGFIBank Congo recherche des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, ambitieux, talentueux et créatifs pour l'accompagner dans sa croissance et son développement.

Le Projet BGFI TALENTS PLUS a pour objectif d'identifier, sélectionner et former de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur prêt à saisir une opportunité unique de formation pratique aux métiers de la Banque par le biais d'un contrat d'apprentissage de 12 mois dans un environnement extrêmement rigoureux et exigeant.

Profil recherché

Jeune Diplômé(e) de nationalité congolaise, âgé(e) de **26 ans** maximum et titulaire d'un **Bac + 4 minimum** en Banque, Finance, Comptabilité, Droit, Economie, Gestion, Marketing, Vente et Action Commerciale, Informatique de gestion ou Management.

- Vous avez une bonne connaissance de l'anglais, une bonne capacité d'analyse, un très bon esprit de synthèse;
- Vous êtes une personne dynamique, vous avez une grande ouverture d'esprit, vous êtes créatifs;

Vous nous intéressez

Comment faire acte de candidature

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

Mode de sélection des candidatures

Après sélection et traitement des cv, les candidats seront soumis à cinq (5) étapes principales:

- Test psychotechnique
- Test de culture générale, bancaire et économique
- Test d'aptitude rédactionnelle
- Test d'anglais
- Entretien individuel

Comment postuler

Vous avez le profil recherché, vous êtes prêt à relever le challenge proposé, merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 30 avril 2013 :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

AVIS

Il est demandé aux usagers des véhicules dont les volants sont à droite, de bien vouloir appeler au 04 410 26 32 En vue d'une démarche commune à l'endroit des autorités compétentes.

IN MEMORIAM

19 avril 2010 - 19 avril 2013

Trois ans déjà que le Seigneur a rappelé le colonel Albert Ngogna Moké dans son royaume. À cette occasion, les enfants et famille Ngogna Moké vous invitent aux messes d'actions de grâces le vendredi 6h en l'église Sainte-Marie de Ouenzé, samedi 6h à Fatima, Javouhey et Sainte-Marie de Ouenzé et dimanche à la cathédrale Sacré-Coeur.



Marjorie Ndeko

20 avril 2011 – 20 avril 2013

Voici 2 ans que la mort a arraché brutalement à l'affection de ses parents, en France, Marjorie Ndeko âgée de 29 ans. En cette date anniversaire, M. Serge Ndeko, directeur général des Hydrocarbures, et Mme Gertrude Ndeko et toute la famille prient tous ceux qui ont connu leur chère et tendre fille d'avoir une pensée pieuse pour elle. Marjorie, ton souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs.

Repose en paix.



COMMUNIQUÉ

Échange d'une villa entre Pointe-Noire et Brazzaville

Nous échangeons notre villa moderne située à Pointe-Noire (entrée Siafoumou) contre une autre située à Brazzaville dans les quartiers suivants :

Moungali, Plateaux des 15 ans, Poto-Poto et Diata
Pour tous renseignements, veuillez nous contacter aux numéros suivants :

05 539 99 88, 05 632 55 32,

ou par mail : andylonguirov@yahoo.fr

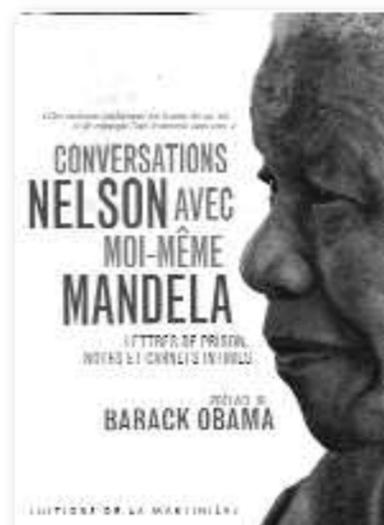
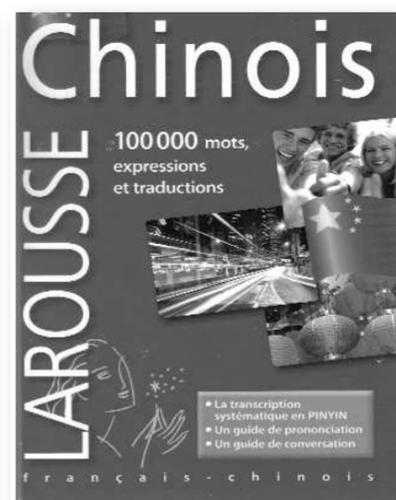
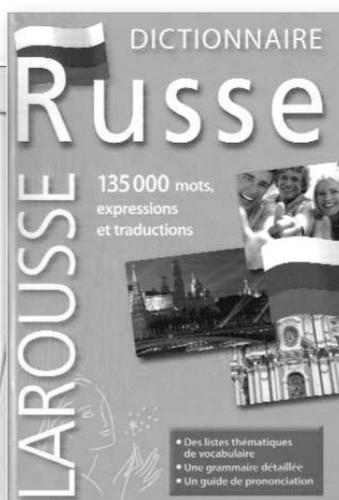
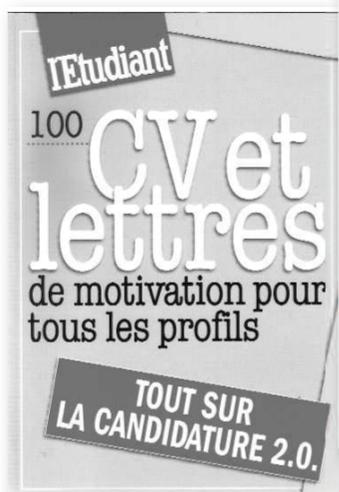
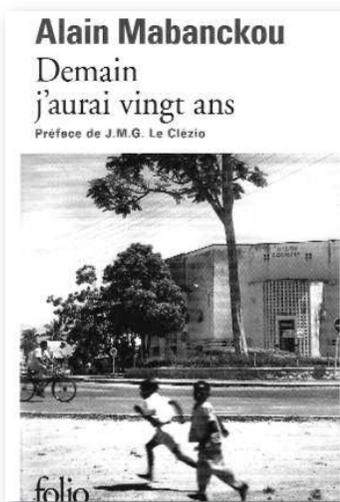
paullongui@gmail.com

**Très grande parcelle
à vendre**

Kellé - centre ville

Tél. : 06 663 23 06

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



RELIGION

Deux papes et un anniversaire...

Le Pape François a présenté ses vœux de bon anniversaire à son prédécesseur qui a fêté ses 86 ans mardi.

C'est une des incongruités de la situation créée au Vatican par le renoncement de Benoît XVI à la papauté le 11 février dernier. Son successeur, le Pape François, s'est acquitté dans une apparente bonne humeur du devoir de lui présenter ses vœux d'anniversaire mardi. Né le 16 avril 1927 dans l'État libre de Bavière (Allemagne), le Pape émérite Benoît XVI a en effet fêté ses 86 ans. C'est à Castel Gandolfo, le palais des papes durant la période chaude en Europe et où il a décidé d'attendre la fin des travaux de son appar-

tement de retraite, que Benoît XVI a célébré l'événement. À incongruité, incongruité et demie : le nouveau pape a adressé ses vœux à sa manière et en deux temps. D'abord, au cours de la messe matinale qu'il a pris l'habitude de dire dans une chapelle de la maison Sainte-Marthe où il continue d'habiter, il a invité la poignée des fidèles présents à se rappeler l'ancien pape dans leur prière. « *Dédions-lui cette messe afin que Dieu lui donne courage et consolation* », a-t-il dit. Puis, dans le courant de la matinée, il a pris le téléphone

et présenté ses vœux de vive voix à l'intéressé qui était entouré pour la circonstance de son frère aîné, Georg Ratzinger, lui aussi prêtre et évêque retraité de l'Église catholique allemande.

Jamais auparavant dans la longue et riche histoire de l'Église catholique un souverain pontife n'avait présenté ses vœux à un prédécesseur. Par définition, c'est la mort d'un pape qui autorisait le choix de son successeur. La décision de Benoît XVI a bouleversé tout cela. Au Vatican, où les choses se réajustent au fur et à mesure en rai-



Accolades entre les deux Papes

son de cette donne nouvelle, une note a expliqué aux employés que la journée du 19 avril (début du pontificat de Benoît XVI) n'était plus fériée comme cela était le cas pendant les sept

années précédentes. Car la date anniversaire du pontificat a changé avec l'arrivée du pape argentin qui a officiellement pris les rênes le 13 mars dernier.

Lucien Mpama

CÔTE D'IVOIRE

Vers une réduction des forces de l'Onuci

Le sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Edmond Mulet, a présenté, le 16 avril, un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU, recommandant de réduire l'effectif de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci).

Ce rapport note que d'énormes progrès ont été enregistrés en Côte d'Ivoire en matière de sécurité. Il recommande donc une réduction progressive des forces de l'Onuci, comme le conseil de sécurité l'avait précédemment souhaité : l'effectif de cette force passerait de 9 552 éléments à 8 837 à compter du 31 juillet 2013.

Dans le même temps, les autorités ivoiriennes, préoccupées par l'insécurité qui règne dans l'ouest du pays, demandent des drones en remplacement du bataillon. Les attaques contre les forces républicaines du pays y sont courantes. La dernière a été enregistrée en avril. Cette menace est d'ailleurs mise en exergue dans le rapport du secrétaire général. L'utilisation de drones est cependant une question qui ne fait pas encore l'unanimité au sein des États membres de l'ONU. Les autorités ivoiriennes devront donc fournir au Conseil de sécurité des détails justifiant l'urgence de faire voler ces appareils de surveillance dans l'espace aérien de la partie ouest de la Côte d'Ivoire.

Boris Khari Ebaka

ÉGYPTE

Hosni Moubarak remporte une bataille judiciaire mais reste en prison

La justice égyptienne a ordonné le 15 avril la libération conditionnelle de l'ancien président Hosni Moubarak, poursuivi pour la mort de centaines de manifestants et corruption. Mais il reste en détention dans le cadre d'autres affaires, ont annoncé les médias officiels.

Un tribunal du Caire « a décidé la libération de l'ancien président Hosni Moubarak tant qu'il n'est pas détenu pour les besoins d'autres affaires », a rapporté l'agence officielle Mena. L'ancien président reste donc détenu pour l'instant, le parquet l'ayant récemment placé en détention préventive pour de nouvelles accusations de corruption. L'avocat de l'ancien président, qui est détenu depuis avril 2011, avait demandé sa libération au motif que son client avait dépassé la période maximale de détention préventive de deux ans.

Hosni Moubarak, contraint à la démission le 11 février 2011 par un soulèvement populaire, et son ancien ministre de l'Intérieur ont été condamnés en première instance, en juin 2012, à la réclusion à perpétuité pour leur responsabilité dans la mort de manifestants. Près de 850 personnes ont été tuées pendant la révolte de 2011. Six anciens hauts responsables de la sécurité jugés en même temps ont en revanche été acquittés. La Cour de cassation a annulé ces verdicts en janvier, ordonnant un nouveau procès pour tous les accusés, y compris Alaa et Gamal, les fils de l'ex-chef d'État, accusés de corruption.

B.K.E.

ITALIE

La province du Trentin accueille les populations kakwas

Ce peuple d'Ouganda et de la République démocratique du Congo visite une province du nord de l'Italie spécialisée dans l'hydraulique villageoise.

L'organisation non gouvernementale italienne de l'Acav s'est établie une réputation certaine dans l'aide aux populations d'Afrique. Sa région d'origine, le Trentin, passe pour maîtriser particulièrement les techniques de forage des puits et l'assainissement de l'eau. Depuis des années, cette expertise profite à une vaste zone située à la confluence de la République démocratique du Congo, de l'Ouganda et du Soudan. La communauté kakwa qui la peuple parle la même langue dans les trois pays et pratique la même culture. Mais le développement y est entravé par l'immensité du territoire où

sont disséminés ses villages. Fait assez courant sur le continent, la colonisation a taillé les districts de telle sorte que même les identités deviennent des antagonismes dès lors qu'elles touchent aux souverainetés nationales. En outre, les conflits que l'Ouganda, la RDC et le Soudan ont connus ont toujours eu des répercussions d'arrière-plan sur la région. Par son action, l'Acav joue donc un rôle de médiateur et d'apaisement des tensions en mettant à disposition de tous des infrastructures aquifères sans distinction. Car la pauvreté est un facteur non négligeable dans le déclenchement des tensions ou dans la persistance des conflits. C'est à la fois pour remercier de cette action qui dure depuis des années et exprimer les desiderata

d'une population qui n'a que rarement eu droit au chapitre qu'une délégation du peuple kakwa séjourne actuellement dans le Trentin italien.

Elle est conduite par le ministre ougandais de l'Intérieur, James Baba, et comprend notamment Jean-Marie Likambo Araba Drupa, roi des chefferies kakwas en République démocratique du Congo, ainsi que Hassan Nginya, gouverneur du district ougandais de Koboko. Cette délégation a eu de fructueuses séances de travail lundi dernier dans la ville de Trente avec la présidence de cette province autonome. Le programme s'est poursuivi par la visite de plusieurs réalisations agricoles et industrielles de cette région du nord de l'Italie.

L.Mp.

BIDONVILLES AFRICAINS

L'UE accorde 10 millions d'euros pour l'amélioration des conditions de vie

L'aide financière de l'Union européenne annoncée le 17 avril s'inscrit dans le cadre de son programme pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (ACP) et du Programme participatif d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles entre l'ONU-Habitat, le secrétariat ACP et la Commission européenne.

Selon le chef du projet par intérim de l'unité pour l'amélioration des bidonvilles auprès d'ONU-Habitat, Kerstin Sommer, environ 800 000 habitants de bidonvilles au Kenya, au Ghana, au Malawi, au Niger, au Mozambique, au Burkina Faso, au Cameroun et en République démocratique du Congo sont concernés par ce nouveau financement visant

à améliorer les logements. Le Programme des Nations unies pour les établissements humains, qui va également injecter 2,5 millions d'euros dans le projet, facilitera le décaissement des nouveaux fonds pour permettre aux communautés locales des huit pays visés de lancer des projets pilotes de mise à niveau des bidonvilles. De même, chacun des pays bénéficiaires devra injecter 2,5 millions d'euros pour insuffler un nouvel élan dans l'amélioration des taudis dans les grandes villes et les villes secondaires.

« *Les communautés locales joueront un rôle actif dans la conception et la mise en œuvre de nouveaux projets de logement* », a

assuré Kerstin Sommer. Il a précisé que le programme de deux ans, géré par les communautés locales, portera sur la sécurité foncière, l'accès à l'eau et à l'assainissement tout en développant un logement décent pour remédier au surpeuplement dans les bidonvilles urbains.

Le phénomène de « bidonvilisation » touche de nombreux pays ACP, qui connaissent une croissance rapide des zones urbaines au détriment des zones rurales. Depuis sa création en 2008, le programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles soutient les efforts entrepris pour réduire la pauvreté urbaine.

Nestor N'Gampoula

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition désillusionnée

L'échec de la démarche du député Baudouin Mayo contre le Premier ministre a été le fait du rappel à l'ordre de la majorité et surtout du manque de discipline dans les rangs de l'opposition.

La plénière du 15 avril à l'Assemblée nationale aura été celle de la démonstration de force de la majorité présidentielle (MP) vis-à-vis d'une opposition plus que jamais émiétée. Elle a confirmé la domination de la majorité et sa capacité à démobiliser l'opposition chaque fois qu'elle le souhaite. Le désistement de quelques députés de l'opposition à l'initiative de l'un des leurs contre le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, et son incapacité à réunir en son sein les cent vingt-cinq signatures nécessaires à l'acceptation de ladite motion sont des preuves irréfutables de l'absence de cohésion dans cette aile politique.

Au lendemain de la réactivation de la motion de censure, la sérénité était au rendez-vous quant à l'issue de cette démarche. L'Union pour la nation (UNC), parti cher à l'initiateur de la motion, Baudouin Mayo, avait pris les choses en main avec objectif de rallier tous les partis de l'opposition parlementaire. Ce qui justifie la réunion des quatre groupes parlementaires de l'opposition. Il ne s'agissait plus simplement d'une

initiative privée de Mayo mais de toute l'opposition qui tenait à entendre Matata sur sa gestion des affaires publiques. D'aucuns avaient alors espérer voir cette démarche aboutir. C'était sans compter avec l'entrée en lice des fins stratèges de la MP.

En principe, forte de plus de cent députés à l'Assemblée nationale, l'opposition n'aurait pas eu du mal à réunir les cent vingt-cinq signatures nécessaires même si cela n'aurait pas été une garantie pour la déchéance du gouvernement dont l'impulsion ne peut venir que de sa propre famille politique. Cependant, il faut tout de même reconnaître que les quatre-vingt-seize signatures restantes sur cent trente-sept présentées par Baudouin Mayo ne reflètent pas le poids réel de l'opposition à la Chambre basse du Parlement. Plusieurs opposants inscrits parmi les députés ayant retiré leurs signatures ont facilité la tâche à la MP.

Et l'histoire n'a fait que se répéter. L'effet surprise attendu de suite du mécontentement exprimé par certains cadres de la majorité

contre la gestion de Matata Ponyo n'a pas eu lieu. Aussitôt que des appels à l'ordre ont été lancés, ceux de la mouvance présidentielle sont tous rentrés dans les rangs en attirant dans leur retraite certains membres de l'opposition et non les moindres. Dans le lot, des députés de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS/Tshisekedi) ont été quelque peu séduits par le discours de la majorité.

Mais au-delà de ce ralliement très peu habituel, des observateurs ont déploré la versatilité qui a caractérisé les élus de l'opposition comme ceux de la majorité dans la motion de censure contre le Premier ministre. Ils ont noté que dans la plupart des cas, le désistement des signataires a été justifié par le besoin de se conformer à la discipline de leurs formations politiques et non par conviction. Cette versatilité, disent-ils, empêche l'éclosion d'une classe politique véritablement responsable en RDC mais, au contraire, favorise l'émergence des politiciens du ventre.

Jules Tambwe Itagali

AFFAIRE DIOMI

Une plainte en vue contre le procureur général de la République

Le député reproche à ce haut magistrat notamment de continuer à le garder au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), en contradiction avec l'ordonnance l'assignant à résidence.

L'avocat conseil du député national Diomi Ndongala et de son parti, la Démocratie chrétienne (DC), Me Richard Bondo, a noté l'intention de son client de porter plainte contre le procureur général de la République (PGR) auprès du premier avocat de la République préséant. C'était au cours d'un point de presse organisé le 18 avril à l'hôtel Cana, à Gombe. Le député reproche au PGR, l'inexécution de l'ordonnance de la Cour suprême de justice (CSJ) du 15 avril sur son assignation à résidence conduisant à sa détention prolongée au CPRK. « Son séjour prolongé au CPRK est illégal et contraire à l'ordonnance de la CSJ », a expliqué Me Richard Bondo, qui a noté que cette décision de la chambre du conseil était « exécutoire sur minute », c'est-à-dire immédiatement applicable ou au plus tard dans les vingt-quatre heures qui suivaient.

Une fragrance

Pour l'avocat conseil de Diomi Ndongala, le séjour prolongé de son client au CPRK prouve que le PGR est en rébellion contre l'ordonnance décidant son assignation à résidence surveillée. À l'en croire, en plus de ce reproche, le haut magistrat est pris en flagrant délit d'enlèvement, des tortures, etc., parce qu'il aurait cautionné les actes contraires à la loi commis par le policier et leur commandant, le colonel Kanyama.

De son avis, le député avait été enlevé parce que les policiers qui sont venus l'arrêter n'avaient aucun document autorisant cette action. En plus, a-t-il fait remarquer, Diomi Ndongala avait été brutalisé et torturé. Cela serait prouvé par la blessure qu'il a eue au bras. « Le PGR ne respecte ni les lois de la République ni les autres textes et conventions internationaux en matière de justice et des droits de l'homme auxquels la RDC a souscrit », a appuyé le juriste. Si la situation perdurait, a-t-il poursuivi, le député Diomi prendrait tout son courage, comme il a l'habitude de le faire, pour que le premier avocat général de l'office du PGR puisse recevoir une plainte contre ce dernier pour tous ces abus.

Le juriste a également rappelé le recours en inconstitutionnalité des poursuites engagées contre Diomi Ndongala par le PGR introduit par le député depuis décembre dernier. À l'en croire, la justice ne sait pas faire respecter la loi et décider librement dans le cadre de cette affaire de présumé viol sur mineures.

Lucien Dianzenza

INTERNET À HAUT DÉBIT

La RDC à un pas de la fibre optique

La date du 22 avril est retenue par le Consortium Wacs pour la remise officielle au gouvernement du point d'atterrage, une des dernières étapes vers la concrétisation du projet.

Lentement mais sûrement, la RDC se rapproche de la fibre optique. Ce qui hier n'était encore qu'une illusion tend à devenir une réalité lorsqu'on s'en tient aux derniers développements avec la construction du point d'atterrage. Cet ouvrage constitue une des dernières étapes vers la concrétisation du projet de connexion à haut débit. À Moanda, territoire du Bas-Congo, où ce point d'atterrage est érigé, il se dégage un air de satisfaction qu'inspire la qualité du travail abattu. Ce qui techniquement prédispose le pays à la connexion câble sous-marin du Consortium Wacs. Les premiers essais effectués par les ingénieurs d'Alcatel Lucent s'étant avérés concluants, il ne reste plus qu'à consacrer de manière solennelle l'accès du pays à la fibre optique, mieux, de sa connexion internationale au câble Wacs.

Au ministère des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication qui pilote

ce dossier, c'est un peu la veillée d'armes. L'on se prépare activement pour célébrer cet événement qui fera basculer la RDC dans l'ère de la modernité à travers son accès dans l'autoroute de l'information et de la communication. C'est donc ce 22 avril qu'aura lieu la cérémonie de remise officielle à la RDC du point d'atterrage. Le ministre Tryphon Kin Kiey Mulumba s'affaire pour donner à cette échéance toute sa dimension événementielle. Même état d'esprit au niveau de l'opérateur national qu'est la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT). Des mesures seraient d'ores et déjà prises pour que la cérémonie du 22 avril ait lieu à Moanda en présence de hautes personnalités du pays. La SCPT qui s'investit corps et âme dans cette opération aurait même dépêché ses ingénieurs pour assister sur place aux derniers réglages techniques. Tout compte fait, la RDC est à un tournant décisif de son histoire en matière

de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les internautes pourront enfin se régaler avec l'amélioration de la vitesse et de la qualité qui vont s'en suivre. Côté gouvernemental, rien à signaler étant entendu que tous les arriérés ont été liquidés de sorte qu'il n'existe plus aucun litige financier avec son principal partenaire, le consortium Wacs.

En outre, il y a lieu de signaler qu'un ring métropolitain a été construit à Kinshasa qui prendra en charge tous les grands opérateurs de télécommunications dans un premier temps, puis les opérateurs de télévision et fournisseurs dans un deuxième temps. À travers la construction du backbone national, la RDC espère connecter à la fibre ses grandes agglomérations pour faire de l'Internet un outil à la portée de toutes les couches sociales avec un réseau à fibre optique de près de 40.000 km de long.

Alain Diasso

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

L'afflux des réfugiés centrafricains suscite des craintes en RDC

Le gouvernement congolais souhaite voir les militaires présents parmi les réfugiés être éloignés de la frontière afin d'« éviter la répétition de la situation des provinces du Nord et Sud-Kivu ».

Le changement de régime en République centrafricaine (RCA) à la suite d'une offensive éclairée de la Seleka a des conséquences immédiates en RDC où de nombreux réfugiés ont été enregistrés depuis le 24 mars. Cette tendance est renforcée par l'insécurité qui prévaut ce dernier temps dans la capitale centrafricaine et qui ouvre également une nouvelle brèche sur le territoire du voisin congolais reconnu pour son hospitalité légendaire. Des échos parvenus de Zongo en Équateur font état d'une situation sécuritaire on ne peut plus volatile causée par les nouveaux-venus.

Après les événements de 1994 au Rwanda dont les conséquences demeurent palpables sur plusieurs générations des Congolais, l'ouverture des frontières dans la province de l'Équateur devait se faire avec précaution sachant que les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets. C'est peut être là, craignent certains analystes, les prémices d'un nouveau facteur de déstabilisation de la RDC à partir du nord du pays. L'est et le nord-est paient déjà le lourd tribut de l'accueil des réfugiés en provenance des pays voisins surtout lorsqu'aucune distinction préalable n'est faite

entre les hommes armés et les civils.

Selon le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés, le conflit centrafricain a causé les déplacements de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Environ 34.000 sont réfugiés en RDC dont 11.000 à Zongo, Batanga et Worobe, dans le district de sud Oubangui. Les Centrafricains continuent d'arriver en RDC fuyant des exactions dans leur pays. Plus de 3 000 réfugiés ont traversé la rivière Oubangui les trois derniers jours. Les problèmes d'accès et les cas de protection notamment des enfants constituent les principaux défis rencontrés dans le cadre de l'assistance aux réfugiés centrafricains.

Lors d'une visite dans cette partie de la province de l'Équateur, le Haut-commissaire du HCR, Antonio Guterres, a reconnu la solidarité de la RDC tout en appelant à une solution politique rapide en RCA pour éviter que cette crise ne devienne un nouveau facteur de déstabilisation de la région. Rappelons que quatre personnes ont été atteintes à Zongo par les balles perdues tirées à Bangui. À l'occasion de cette visite, le ministre de l'Intérieur, Richard Muyeje Mangeze, a fait le juste constat de la présence des hommes en armes parmi les réfugiés. Il a exprimé le désir du gouvernement congolais de voir ces militaires éloigner de la frontière afin d'« éviter la répétition de la situation des provinces du Nord et Sud-Kivu ».

J.T.I.

IMPORTATION

Un sursis pour des véhicules mis en circulation avant 2002

Le nouveau moratoire de deux mois décidé par le gouvernement court du 17 avril au 17 juin courant.

Le gouvernement congolais vient d'accorder, le 17 avril, un nouveau moratoire de deux mois pour l'importation des véhicules d'occasion mis en circulation avant 2002. Selon radiokapi.net qui cite le gouverneur du Bas-Congo, Jacques Mbadu, ce délai supplémentaire va du 17 avril au 17 juin. Il vise à faciliter la tâche à ceux qui avaient déjà effectué des commandes de véhicules avant le premier moratoire du gouvernement daté du 26 mars.

Selon cette source, cette décision est une réponse à la demande des importateurs économiques opérant à Boma. Ces derniers avaient, en effet, sollicité, le 9 avril, du gouvernement congolais un nouveau moratoire sur la mesure interdisant l'importation des véhicules âgés de plus de dix ans. Cette démarche visait, note-t-on, à permettre aux navires bloqués en haute mer d'accoster et de décharger les véhicules déjà commandés.

La radio onusienne a relevé que le ministre de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemoyato, avait, dans un premier temps, refusé d'accéder à cette demande. Mais il a finalement répondu positivement à cette requête des opérateurs économiques.

La première conséquence de cette décision, note-t-on, est l'accostage à Boma, du navire « Euro Cargo » qui était obligé de rentrer avec sa cargaison de centaines de véhicules. Ce bateau a été rappelé et a reçu l'ordre d'accoster pour décharger ces véhicules d'occasion.

On rappelle que les importateurs des véhicules avaient sollicité et obtenu un premier moratoire de trois mois qui devrait prendre fin le 26 mars, à la mesure d'interdiction d'importation des véhicules d'occasion ayant été mis en circulation avant l'année 2002 prise en octobre 2012 par le Premier ministre congolais. La décision, qui devrait entrer en application à partir du 2 décembre 2012, avait, en son temps, été motivée par la nécessité de limiter l'impact nuisible des véhicules polluants l'environnement.

Lucien Dianzenza

CARITAS ACEAC

Le plan d'action 2013-2015 élaboré

L'Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACEAC), constituée de Caritas Burundi, Caritas Congo et Caritas Rwanda, s'est dotée de ce document à l'issue d'un atelier de planification opérationnel tenu à la procure Saint-Jean du diocèse de Bubanza, au Burundi.

L'objectif principal de la rencontre était de tirer du plan stratégique de la Caritas Africa les activités compilées dans un plan opérationnel pouvant faciliter leur coordination, suivi et évaluation pour les trois prochaines années de 2013 à 2015. Pour concocter ce plan triennal, les participants se sont appuyés sur une analyse contextuelle des réalités de la Zone ACEAC et du diagnostic institutionnel et organisationnel de la coordination des Caritas ACEAC.

Les participants à cette rencontre ont, en outre, identifié quatre défis majeurs à relever à travers les objectifs stratégiques formulés. Il s'agit d'améliorer la connaissance de l'identité et de la mission de Caritas dans les trois pays de l'ACEAC pour un travail en synergie avec d'autres acteurs; de renforcer les capacités de répondre aux crises humanitaires et autres catastrophes naturelles en colla-

boration avec les communautés affectées et les commissions « Justice et Paix »; d'améliorer l'accès des populations vulnérables de la zone ACEAC aux services sociaux de base et de contribuer à influencer les processus de prise de décisions concernant la gestion du bien commun.

Après avoir passé en revue les faiblesses et menaces ayant provoqué l'exécution partielle du plan d'action 2008-2012, les participants ont identifié également les forces et opportunités devant les aider à garantir la bonne mise en œuvre du plan opérationnel élaboré tout en déterminant les sources de financements et les modalités de mise en œuvre dudit plan.

Des recommandations

Pour une bonne mise en application des activités contenues dans le plan d'action triennal, les participants ont formulé une série de recommandations aux conférences épiscopales, aux Caritas nationales de la Zone, à la coordination de Caritas ACEAC, aux Caritas sœurs du Nord, au groupe CIDSE et aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'à leurs gouvernements respectifs. À leurs conférences épiscopales

respectives, les participants demandent notamment l'accélération de la synergie nécessaire entre les commissions épiscopales Caritas ainsi que Justice et Paix pour une contribution efficace de l'Église à la résolution des conflits et à la réponse aux diverses crises humanitaires récurrentes qui écumment la Zone. Cependant aux Caritas nationales de la Zone, il leur est recommandé de désigner officiellement les points focaux devant porter la dynamique du nouveau plan d'action 2013-2015; de se concerter rapidement pour valider le draft du plan d'action 2013-2015 élaboré à Bubanza en vue de le présenter à la réunion des évêques présidents des Caritas de l'ACEAC et des secrétaires généraux des Caritas nationales prévue au Rwanda du 20 au 23 mai 2013 pour validation finale. Les gouvernements de différents pays qui constituent la Caritas ACEAC devront, pour leur part, œuvrer pour le rétablissement d'une paix durable dans la zone, facteur de développement et de l'auto-prise en charge de leurs populations; de soutenir davantage les programmes et autres initiatives intégrateurs dans la sous-région.

Aline Nzuzi

ESPACE OHADA

Juristes et experts congolais mis au parfum de l'acte uniforme portant organisation des sûretés

La réforme vise principalement d'améliorer l'environnement du droit des affaires en présentant un nouveau texte fidèle aux orientations de l'organisation et adapté aux besoins des agents économiques des États parties.

Organisé par l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada), avec l'appui financier de Investment climate facility for Africa (ICF), cet atelier qui s'est tenue du 9 au 10 avril à l'hôtel Memling a permis aux juristes et experts congolais d'approfondir leurs connaissances sur le nouvel acte uniforme portant organisation des sûretés. Il a connu l'expertise du Pr Roger Sockeng, universitaire et magistrat officiant dans une juridiction commerciale à Douala, au Cameroun.

En effet, une sûreté est l'affectation au bénéfice d'un créancier, d'un bien d'un ensemble de biens ou d'un patrimoine afin de

garantir l'exécution juridique de celles-ci et notamment qu'elles soient présentes ou futures, déterminées ou déterminables, conditionnelles ou inconditionnelles et que leur montant soit fixe ou fluctuant. Destinée à garantir le crédit que consent un créancier, la sûreté est toujours attachée à une opération de crédit. Ce dernier est au cœur des sûretés quelle que soit l'obligation garantie.

Au nom de la ministre de la Justice et droits humains, M. Roger Massamba, président de la Commission nationale Ohada/RDC, a exhorté les participants à organiser des restitutions actives des enseignements suivis dans leurs institutions respectives. «*Vous êtes les ambassadeurs du droit Ohada autour de vous. Soyez ces ambassadeurs actifs, soyez aussi proactifs en gardant contact avec la commission national Ohada*», a-t-

il déclaré lors de la cérémonie de clôture de cet atelier.

Content d'avoir atteint l'objectif pédagogique opérationnel de cet atelier au regard de la qualité des débats durant les travaux, le directeur des affaires juridiques de la documentation et de la communication au secrétariat permanent de l'Ohada et représentant du secrétaire permanent de l'Ohada, Dr Boubacar S. Diarrah, a salué l'engagement des autorités congolaises pour l'épanouissement et la consolidation de son organisation dans leurs pays.

L'objectif général de la réforme du droit Ohada des sûretés est principalement d'améliorer l'environnement du droit des affaires dans l'espace par le biais de l'actualisation et de la modernisation de l'Acte uniforme Ohada du 17 avril 1997 portant organisation des sûretés.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

Le Fonds mondial à la recherche de 15 milliards de dollars USD

Le montant permettra de financer dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, au cours de la période allant de 2014 à 2016, qui constituent un trio infernal alourdissant le taux de mortalité dans bien des pays surtout en Afrique.

Le combat contre ces trois maladies implique la mobilisation d'importantes ressources financières. La mobilisation de ces fonds permettra d'infléchir les taux d'incidence et de mortalité liés au sida, à la tuberculose et au paludisme. Le directeur exécutif du Fonds mondial, Mark Dybul, pense qu'il faut investir maintenant «*sinon on va payer à tout jamais* ». Grâce aux innovations dans le domaine scientifique et en matière de mise en œuvre, ajoute-t-il, nous avons aujourd'hui une chance historique de maîtriser totalement ces maladies. Si nous n'y parvenons pas, les coûts à long terme seront colossaux.

Quant à la présidente du Malawi, Joyce Banda, il est essentiel de recueillir de l'argent pour le Fonds mondial si l'on veut vaincre le sida, la tuberculose et le paludisme. Les progrès que nous avons accomplis, fait-elle savoir, avec l'appui du Fonds mondial nous ont montrés ce que nous pouvons faire dès lors que nous unissons nos forces. «*Vaincre ces maladies est une responsabilité que nous partageons tous. Les pays africains mettent tout en œuvre pour consacrer des moyens humains et financiers à la santé de leurs populations, mais nous avons besoin d'un soutien résolu de la part du Fonds mondial pour y parvenir*», a déclaré Joyce Banda.

Il va sans dire que grâce à ce niveau de financement global, il serait possible de traiter 17 millions de patients atteints de la forme classique ou multirésistante de la tuberculose, soit près de six millions de vies sauvées en trois ans. Cela permettrait en outre de prévenir des millions de nouveaux cas de paludisme et sauverait chaque année environ 196 000 vies de plus qu'avec les niveaux actuels de financement en empêchant une réapparition du paludisme.

A.Nz.

HUMOUR

Fortuné Bateza lance sa nouvelle pièce sur les planches de Wallonie-Bruxelles

Les habitués de la salle Brel entendaient avec délices Le « Discours d'un fou sur les indépendances » que leur délivrait en premier jeudi le comédien brazzavillois qui signait là sa seconde scène kinoise après le Festival Toseka.

Dès les premiers instants de son apparition sur les planches, le comédien annonçait les couleurs avec « vaut mieux un fou qui sait qu'il est fou que ces fous qui nous entourent dans les administrations, les bureaux et les marchés ». Avec cette sentence dont l'office était de compléter la présentation de ce curieux personnage dont la mise vestimentaire semblait un détail à ne pas négliger, le spectacle promettait d'être bien croustillant. Le public dont le « fou » avait tout de suite alimé l'enthousiasme ne manquait pas une occasion de rire de ses propos. L'art de la dérision à portée de main quitte à évoquer de façon simultanée les aspects plaisants et/ou insolites des réalités africaines tant sur le plan socioéconomique que politique calquées sur le modèle occidental, une sauce qui n'avait aucun mal à prendre. Du tout Bateza ! Hétéroclite, composée de « blancs » et de « noirs », ceux-là même qui trouvent place dans son discours, l'assistance restait suspendue aux lèvres du « fou ».

Alors qu'il se montre intraitable avec son continent, l'Afrique, le « fou » ne fait pas non plus de quartier à l'Occident dont il fustige le comportement vis-à-vis de « sa sœur » qu'il traite trop souvent avec très peu d'égard, se désolait-il. Servi de manière subtile, le discours qui de la sorte n'est pas hyper caustique à l'art d'amuser. Et comme « le fou ne se permet aucune censure », dit dans sa note d'intention Fortuné, tout passe. Mieux, il ajoute avec malice : « Le fou va au-

delà de toute censure ».

Jeu de mots et hyperboles se succèdent, un exemple pour le moins éloquent de cette assimilation qu'il décrie par moments en pointant du doigt ses revers. Ces subtilités de langage n'échappent pas au public et donc au comédien de se réjouir d'avoir fait mouche. Détail qu'il n'a pu s'empêcher de faire part aux Dépêches de Brazzaville : « *Le public de Kinshasa est très chaleureux. Il était au rendez-vous et j'espère qu'il s'est bien régalé* ».

Domage tout de même que pour un spectacle de pareille facture la salle Brel était au tiers vide. Le show servi, du pur délire méritait de connaître une plus grande affluence. Également à l'affiche cette soirée de vendredi au Tarmac des auteurs, on espère qu'il aura meilleure audience vu qu'il a tout pour plaire. Mais qu'à cela ne tienne, Bateza n'en a pas fini avec la capitale voisine de la sienne qu'il a en forte sympathie. « Je lui promet de bonnes choses », nous a-t-il dit parlant avec déférence de Kinshasa. L'on sait déjà qu'avec le concours de l'ASBL Masano dont Clovis Sombete assure la coordination, il est prêt à y revenir « bientôt ». Même s'il affirme qu'il n'y a pas encore de « date fixée » mais ce sera dans quelques jours.

« Discours d'un fou sur les indépendances » dont le texte et la mise en scène sont signés Arsène Fortuné Bateza est un stand up d'une heure. Nouvelle création en date dont il a offert la primeur à Kinshasa avec sa grande première du 17 avril à Wallonie-Bruxelles est appelée à « évoluer avec l'actualité ». Le comédien nous a prévenu à cet effet que « deux ou trois questions peuvent s'ajouter au gré de l'actualité ».

Nioni Masela

FOOTBALL

Épée de Damoclès de la Fifa sur le stade des Martyrs

Sur la base du rapport du commissaire au match, l'institution mondiale du football est sur le point de sanctionner le stade des Martyrs de Kinshasa suite aux incidents survenus à la fin de la rencontre, le 24 mars, entre la RDC et la Libye.

La Fifa pourrait rendre un verdict défavorable contre le stade des Martyrs. La Commission de discipline de l'instance mondiale du ballon a reçu un rapport salé du Mauritanien Diarra Massa, commissaire au match lors de la rencontre de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde au Brésil en 2014. Ce, au regard des bouteilles et projectiles balancés par les spectateurs du stade des Martyrs contre les joueurs des Léopards à l'issue du nul de zéro but partout.

Dans son rapport, le commissaire au match mauritanien a souhaité à ce que le prochain match des éliminatoires à Kinshasa soit classé match à haut risque. Et dans la correspondance de la Fifa adressée à la Fédération congolaise de football association (Fécofa), il y est stigmatisé ces incidents.

La Fifa base sa prochaine décision sur deux articles, 65 et 110 de son code disciplinaire (CDF). Le premier stipule : « *les associations qui organisent des matches doivent : - évaluer le risque que présente les rencontres et signaler aux organes de la Fifa celles qui sont particulièrement dangereuses ; - respecter et mettre en œuvre les rè-*



Claude Le Roy et certains joueurs ont été la cible des supporters à la fin du match RDC-Libye

gles de sécurité existantes (réglementation de la Fifa, lois nationales, conventions internationales) et prendre toutes les autres mesures de sécurité exigées par les circonstances, que ce soit avant, pendant ou après le match, ainsi que lors de la survenance d'incidents; - assurer la sécurité des officiels de match, des joueurs et des officiels de l'équipe visiteuse durant tout leur séjour; - informer les autorités locales et collaborer activement et efficacement avec elles; assurer la discipline dans les stades et leurs abords immédiats et le bon déroulement des rencontres ».

Et l'article 110 énonce que « *les parties sont tenues de collaborer à l'établissement des faits. Elles doivent notamment donner suite aux demandes de renseignements des autorités juridiction-*

nelles; chaque fois qu'il l'estime nécessaire, le secrétariat vérifie la version des faits présentée par les parties ; Si les parties ne font pas diligence, le président de l'autorité juridictionnelle peut, après les avoir averties leur infliger une amende d'un maximum de CHF 10 000, si les parties ne collaborent pas, et notamment si elles ne respectent pas les délais qui leur ont été accordés, les autorités juridictionnelles statuent sur la base du dossier en leur possession ».

La Fécofa a jusqu'au 24 avril 2013 pour faire parvenir à la Fifa des observations et les preuves relatives aux incidents du 24 mars 2013 au stade des Martyrs. Sinon, la Fifa ne se basera que sur le dossier déjà à sa disposition (rapport du commissaire au match) et prendra sa décision.

Martin Enyimo



Voyager en Afrique du sud et vers d'autres destinations dans le monde avec la South African Airways et bénéficiez des tarifs alléchants.



HORAIRE DES VOLS SAA

1. KINSHASA

Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa050	Johannesburg – Kinshasa	09h45 – 12h50
Sa051	Kinshasa - Johannesburg	13h 45 – 18h40

2. BRAZAVILLE

Mercredi et Samedi

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa084	Johannesburg – Brazzaville	09h15 – 12h25
Sa085	Brazzaville - Johannesburg	13h15 – 18h10

Pour tout contact, appelez au 0817005908 - 0999925121 ou votre agence de voyage habituelle ou encore consulter notre site web : www.flysaa.com



Première banque de proximité en RDC

www.biacc.cd

Nous sommes tous



Banque Internationale pour l'Afrique au Congo

87 Boulevard du 30 juin Kinshasa / Gombe, Tél. : +243 (0)81 555 4000

MUSIQUE

StarAfrica Sounds pour la promotion des jeunes talents

Le concours de musique est organisé par l'entreprise de télécommunication Orange sur son portail de divertissement en Afrique « StarAfrica.com » en partenariat avec les sites Deezer et Zimbalam.

L'objectif de ce concours, indique un communiqué de presse, est de promouvoir des jeunes talents de la scène musicale africaine et de donner un maximum de visibilité à des artistes issus du continent africain, en leur permettant notamment de mettre en ligne leurs morceaux sur les principales plates-formes de téléchargement et de streaming.

La première phase du concours a débuté depuis 15 avril et va clôturer le 31 mai. « Les candidats (chanteurs, groupes, artistes, musiciens...) peuvent s'inscrire sur starafrica.com en proposant une chanson originale qui est révélatrice de leur univers musical. Ce morceau sera ensuite mis en ligne sur le site, accessible à toute l'audience de StarAfrica.com. »

La seconde phase, pour sa part, se déroulera du 31 mai au 1er juillet et fera intervenir les internautes.



Le logo du concours

Ces derniers pourront voter sur le site starafrica.com pour leurs candidats préférés. Les cinq candidats ayant recueilli le plus grand nombre de votes seront ainsi sélectionnés pour la finale. Dans un troisième temps, poursuit la note d'information, un jury de professionnels de la musique désignera le grand gagnant du concours parmi ces cinq finalistes. Son nom sera dévoilé en exclusivité sur [StarAfrica.com](http://starafrica.com) le 8 juillet. « Le concours StarAfrica Sounds permettra aux gagnants de voir leurs morceaux diffusés sur la plate-forme Deezer Afrique

et Afrique du Nord, et distribués sur les principales plates-formes digitales grâce à Zimbalam », explique le communiqué.

Des avantages pour les artistes

Le gagnant de la finale bénéficiera d'une mise en avant sur [StarAfrica.com](http://starafrica.com) et sur Deezer Afrique et Afrique du Nord, d'une mise en relation avec le label musical africain « Musiki », d'un compte Deezer for Artists certifié, un an d'accès gratuit premium+ à Deezer et de trois comptes albums sur zimbalam.com. Les quatre

autres finalistes auront droit à un compte Deezer for Artists certifié, un an d'accès gratuit premium+ à Deezer et à trois comptes albums sur zimbalam.com. « Grâce au partenariat avec Zimbalam, les finalistes auront la possibilité de vendre leur musique sur les plates-formes de téléchargement et de streaming du monde entier; en touchant 90% des royalties générées et ce, sans exclusivité, ni engagement de durée : ils restent indépendants, libres et propriétaires de leur musique », indique le communiqué.

Plus de soixante artistes en provenance de dix-neuf pays avaient pris part à la précédente édition de StarAfrica Sounds avec à la clé la victoire de l'artiste Kutchala Sutchi avec son titre « Gomanan ».

Atteindre une audience mondiale

[StarAfrica.com](http://starafrica.com) est le portail de divertissement d'Orange en Afrique et agrège les contenus de l'ensemble des pays. Le portail a enregistré plus de 1 million de visiteurs en janvier. Il est disponible en français, anglais et arabe. Deezer est un site international

d'écoute de musique en ligne accessible sans aucun téléchargement. Avec 26 millions d'utilisateurs dans le monde et 20 millions de titres de musique Deezer, il est aujourd'hui leader sur son marché. Deezer s'est récemment lancé en Afrique et offre au public plus de 20 millions de titres. Le partenariat de Deezer avec StarAfrica Sounds, souligne-t-on, permettra aux nouveaux talents d'atteindre une audience mondiale.

Zimbalam est le premier distributeur digital européen de musique à destination des artistes indépendants et autoproduits. Sa vocation est de libérer les talents, rémunérer la création et promouvoir la diversité musicale. Zimbalam permet à tout artiste de rendre sa musique disponible sur les principales plates-formes mondiales de téléchargement et de streaming, lui reverse ensuite 90% des royalties générées, sans exclusivité, ni engagement de durée car l'artiste reste indépendant. Disponible dans le monde entier depuis 2012, apprend-on, Zimbalam compte déjà plus de 80 000 artistes.

Patrick Kianimi

MUSIQUE

Shak Shakito prépare sa première à la Halle de la Gombe

En passe de sortir « Fausse note » et à quelques heures de son show du 20 avril, le jeune guitariste-chanteur peaufine un spectacle empreint de sonorités diverses, fusion de rythmes songe, luba et tetela à l'image de son album.

Jouer à l'Institut français n'est pas une mince affaire surtout quand il s'agit de sa grande première ! Ce, d'autant plus que le cadre dont la capacité d'accueil avoisine les cinq cents places assises passe pour l'un des centres culturels et artistiques les plus dynamiques et réputés de Kinshasa, particulièrement à la Gombe. En tout cas, ce n'est pas Shak Shakito qui dira le contraire après y avoir fait quelques petites apparitions notamment en accompagnement du Brésilien Armandinho et de Jean Goubald le 8 septembre 2010. Et, plus récemment dans la pièce de danse Kuakuakulangué de Kongo Drama Company. Le jeune artiste est d'autant plus conscient de l'enjeu que représente ce concert que sa plus grande scène reste à ce jour le Centre Wallonie-Bruxelles qui, lui, peut accueillir près du tiers du public que peut drainer la Halle, soit jusqu'à cent quatre-vingts personnes les soirées de grande affluence.

Pour autant, Shak Shakito a fait du chemin depuis sa première dans la Salle Brel de Wallonie-Bruxelles qui remonte à février 2010 tout de même. Sa guitare en bandoulière, le chanteur qui aime à chanter dans sa langue maternelle, le tetela, a fait ses premières armes dans la profession au Music Club de Kinshasa (MCK) dans la salle paroissiale Sainte-Anne, à Gombe. L'espace avait

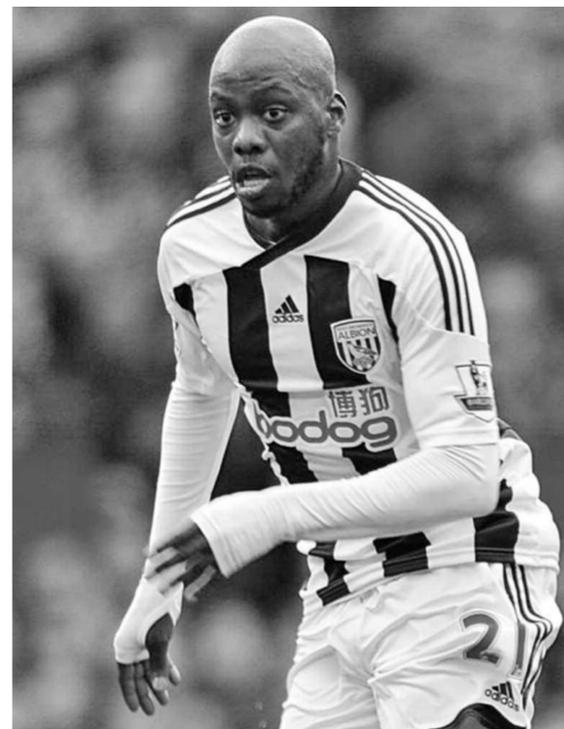
cru en son potentiel et lui avait ouvert grandement ses portes l'année précédente son spectacle du centre culturel belge. Il reste très reconnaissant à cette plate-forme artistique et à son président, l'ingénieur son Michel Ngongo, qui l'avait pris en sympathie après l'avoir découvert sur le « Podium Découvertes » de la troisième édition du Festival Cœur d'Afrique en 2008, se souvient Shakito. Aussi, en 2009, était-il plusieurs fois l'hôte du Faso na Fasso, un espace culturel créé par le MCK, un cadre d'expression artistique ouvert à tout artiste musicien talentueux, peu ou pas connu, de toute tendance thématique, régionale et rythmique confondue lancé en 2008. Le 11 avril et le 6 juin 2009 sont parmi les dates couvertes par Shak Shakito au MCK car comme il l'a confié aux Dépêches de Brazzaville, il faisait partie de ses privilégiés. « Il suffisait que je le veuille et j'obtenais une date au MCK », nous a-t-il dit. Pourtant, aujourd'hui, loin de ce début où il devait donner la preuve de son talent, il se souvient de ceux qui ont contribué à mieux le faire connaître. Shak Shakito joue à ce jour sa carte entre la scène et les salles de cours. Depuis 2008, il est enseignant de guitare et de théorie musicale à l'école d'application de l'Institut national des arts (INA), qui a engendré Cyndi le Cœur et MJ 30. Du reste, Shak qui est à la base peintre est lui-même un pur produit de l'INA. Il y avait obtenu son diplôme après des études faites entre 2003 et 2007, soit une avant qu'il ne devienne professeur à l'INA.

Nioni Masela

Brèves

Division 1 anglaise : Youssouf Mulumbu suspendu pour trois matches

La Commission de discipline de la Fédération anglaise de football a suspendu le milieu de terrain in-



ternational congolais, Youssouf Mulumbu, de West Bromwich Albion pour trois matches. Le Capitaine des Léopards de la RDC a lancé le ballon sur un adversaire après une faute non sifflée par l'arbitre lors du match entre son club et West Ham, le 30 mars dernier. Après ce geste, l'arbitre a été exclu. « C'était de la frustration et de l'énervement », a déclaré Youssouf Mulumbu qui s'est publiquement excusé pour ce coup de colère. Mulumbu manquera cruellement à son équipe contre Arsenal, Newcastle et Southampton.

Il ne reprendra sa place qu'au mois de mai lors de la rencontre entre West Bromwich et Wigan. Élu

joueur de la saison par ses coéquipiers et les supporters de West Bromwich en 2011, l'international congolais -né le 25 janvier 1987 à Kinshasa- a endossé pour la première fois le maillot de la RDC en mars 2008 lors du match amical contre l'Algérie, à Marbella, en France (1-0). Formé au Paris-Saint-Germain (PSG), il a été champion de France (U18) avec le PSG en 2006 et aussi champion du tournoi international de Toulon en France de moins de 20 ans en 2007. Mulumbu a également été finaliste de la Coupe de France avec le PSG en 2007. Après PSG (2004-2009), il est passé par Amiens en L2, avant de revenir au PSG et finalement prendre la route de l'Angleterre, notamment à West Bromwich en D2 anglaise. Le club a finalement été promu en D1 anglaise.

Football-transfert : Deo Kanda à Al Ahly d'Égypte

L'ailier international congolais Deo Kanda A Mukok a finalement signé à Al Ahly d'Égypte. On l'attendait pourtant au Club Africain de Tunis entraîné par le technicien tunisien Faouzi Benzarti et où évolue déjà son ancien coéquipier Hugues Bedy Mbenza en provenance d'Anderlecht de Belgique. Mais l'ancien joueur du Daring Club Motema Pembe a plutôt posé ses valises à Al Ahly du Caire. Et selon GlobalNet, Deo Kanda a déjà passé avec succès la visite médicale au National du Caire. Il est donc à la disposition du coach Houssein Al Badri d'Al Ahly qui est libre de le mettre dans son effectif. Notons que Deo Kanda avait effectué un test concluant à Courtrai en Belgique mais les négociations de transfert n'avaient finalement pas été finalisées avec le TP Mazembe. Résolu à vivre d'autres expériences dans sa carrière, il a été sur le point de signer dans un club en Roumanie. Mais non satisfait des conditions salariales, il est retourné dans Mazembe où il ne figurait plus dans l'effectif des Corbeaux. À Al Ahly, il a donc la possibilité de relancer sa carrière.

Martin Enyimo

L'ACTUALITÉ DES DIABLES ROUGES

Le Congo contraint à l'exploit après le nul face au Ghana

Après une entame parfaite et un but marqué dès la 3e minute par Bidimbou, les Diables rouges U-17 ont finalement concédé le match nul 1-1 face au Ghana lors de la deuxième journée de la phase de poules de la CAN, au Maroc.

Un résultat frustrant qui hypothèque les chances de qualifications des Diablotins, contraints à l'exploit lors de la dernière journée face au Nigeria, battu par la Côte d'Ivoire un peu plus tôt dans la journée.

Le match ne pouvait pas mieux commencer pour les Diables rouges cadets, qui ont ouvert le score dès la 3e minute : un coup-franc anodin d'Obassi est mal repoussé par Ali, le portier ghanéen. Une faute de main qui profite à Kader Bidimbou, opportuniste et bien placé. Dans la foulée de ce but, les Diablotins tentent d'enfoncer le clou par Bidimbou (frappe à côté à la 8e) ou Obassi (tir lointain à la 13e). Mais les protégés de Basile Ekariki peinent à développer leur jeu et font parfois les mauvais choix techniques ou tactiques (centre manqué d'Imouele à la 28e, tir désespéré d'Issambet à la 36e alors que d'autres choix s'offraient à lui). À l'inverse, les Ghanéens digèrent le but encaissé et parviennent à poser leur jeu collectif. Une première mèche à la 12e est éteinte par le double arrêt d'Ombandza, ensuite suppléé par Okombi. Trois minutes plus tard, la frappe d'Agyepong fait couler quelques

gouttes de sueur dans les rangs congolais. Courageux et solides physiquement, les Diablotins semblent handicapés par l'absence du duo Mabiala-Binguila, autour duquel était construite cette équipe depuis deux ans. La qualité de jeu s'en ressent : les Diablotins peinent à conserver le ballon et abusent de longs ballons à destination de Bidimbou et Obassi. Le staff technique décide alors, fort curieusement, de sortir Andzouana pour lancer Bakaki à la 35e.

Un choix malheureux puisque dans la minute suivante, les Black Starlets égalisent après une combinaison entre Tetteh au départ de l'action, Oti-Ossigba à la passe et Yeboah à la conclusion. Impuissant, Ombandza ne peut empêcher la réduction du score (1-1, 36e). Mais le gardien titulaire sera décisif à la 44e devant ce même Yeboah et permet aux Diablotins de rester dans le match.

Le temps du bilan et des interrogations

Supérieurs athlétiquement, les pensionnaires du CNFF vont globalement dominer la seconde manche, mais sans trouver la faille. Après deux matchs sans défaite, tout de même, le staff technique congolais ne semble pas avoir trouvé la formule pour remplacer le duo Binguila-Mabiala, ce qui n'est pas, avouons-le, chose facile. Des options existent, par exemple densifier l'entrejeu avec trois milieux chargés de la récupération et de la

conservation avec devant eux un meneur (Andzouana ?), qui ferait le lien avec un duo d'attaquant. Au staff de faire le bon choix pour que l'aventure ne s'arrête pas dès samedi.

Pour se qualifier au Mondial, qui aura lieu en octobre prochain aux Émirats Arabes Unis, les Diablotins sont devant une équation simple mais difficile : il faudra vaincre le Nigeria samedi prochain. Et c'est avec le soutien de tous que la sélection nationale parviendra à vaincre les Golden Eaglets. C'est en tous cas dans cet esprit d'union générale que Kamel Djabor, le coach des Diables rouges séniors, présent depuis le coup d'envoi de la compétition, est venu ce jeudi apporter son soutien moral et tactique à l'équipe cadette. La victoire et la qualification sont à la portée des Diablotins, car rappelons-le : impossible n'est pas congolais. Le temps du bilan et des questions (faut-il sanctionner les joueurs qui ont menti sur leur âge et ainsi pénalisé l'équipe ? Ont-ils bénéficié de complaisance au CNFF ? Comment empêcher les fraudeurs de prendre la place de joueurs éligibles ?), viendra après la compétition. Le plus tard possible, espérons-le.

Congo : Ombandza-Dibekou, Atoni, Okombi (capitaine), Imouele-Yobi, Mohendiki-Andzouana (Bakaki, 35e), Issambet (Ongoundou, 71e) - Bidimbou, Obassi

Entraîneur : Basile Ekariki

Camille Delourme

COUPE AFRICAINE DES CLUBS

Les représentants congolais sur les deux tableaux

Les Diablotins affrontent demain en terre tunisienne, le Club sportif Sfaxien (CSS). Ce match compte pour les huitièmes de finale aller de la 10e édition de la Coupe africaine de la Confédération (C2).

Les Diablotins qui ont quitté Brazzaville mardi pour Casablanca, sont arrivés au grand complet à Sfax, sans Junior Epako, expulsé lors du match retour des seizièmes de finale. Ils sont prêts à livrer la bataille devant la formation tunisienne qui a un palmarès africain éloquent avec trois trophées dans leur gibecière remportés en 1998, 2007 et en 2008. En abordant ce match contre les Diables noirs, l'équipe tunisienne se rappellera son élimination en seizièmes de finale de la 9e édition par l'AC Léopards de Dolisie, un autre club congolais. Un des mauvais souvenirs de cette équipe car, vainqueur à aller à Dolisie 2-1, elle avait perdu 0-2 au retour. De quoi redonner la confiance aux Diables noirs, condamnés à égaler la prestation des Fauves. Le bon résultat permettra aux Jaune-et-Noir d'aborder la manche retour prévue le 5 mai à Brazzaville avec beaucoup de sérénité. Le vainqueur disputera le tour de cadrage avec les éliminés de la Ligue africaine des champions en vue d'intégrer les poules de la C2.

Les fauves du Niari s'opposeront aux Algériens de Sétif

L'AC Léopards, quant à lui, accordera son hospitalité le 21 avril au stade Denis-Sassou-N'Gouesso à Dolisie, à l'Entente sportive de Sétif (ESS). La rencontre s'inscrit au compte de la phase aller des huitièmes

de finale de la Ligue africaine des champions (C1). L'équipe algérienne est arrivée à Brazzaville dans les premières heures du 18 avril. Elle se rendra à Dolisie demain pour tâter le terrain la veille du match.

L'ESS avait remporté la Coupe d'Afrique en 1988 et échoué en finale en 2009 devant le Stade Malien. Elle a réalisé un doublé cette année, coupe-championnat national, et a été cinq fois championne d'Algérie en gagnant la coupe nationale à huit reprises. L'ESS avait éliminé l'équipe des Diables noirs en 2010 en préliminaire de la Ligue africaine des champions. Elle s'était inclinée 2-3 à Brazzaville avant de prendre sa revanche 2-0 à domicile.

Les matchs du championnat national ont permis aux Fauves du Niari de préparer cette rencontre importante pour l'avenir du club. L'AC Léopards s'est imposé le 16 avril 2-1 devant Patronage Sainte-Anne. Il conforte sa première place avec 17 points grâce à un Rudy Guelord Bhebey Ndey au sommet de son art. Le capitaine des Fauves du Niari a réalisé son deuxième doublé en l'espace de quatre jours seulement. Son efficacité pourrait être utile le 21 avril. Le match retour est prévu le 4 mai à Sétif. Le vainqueur accèdera à la phase de poules de la C1.

James Golden Éloué
et Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Brin d'Histoire, un an déjà !

Sans céder au penchant totemique pour les anniversaires, il est utile de rappeler que le 20 avril 2012 démarrait Brin d'Histoire. C'est l'occasion ici de remercier tous ceux qui ont rendu possible cette belle aventure : Jean-Paul Pigasse, Lydie Pongault et Henri Lopès. Dans le même élan de gratitude, merci aussi au directeur des rédactions Émile Gankama et ses collaborateurs qui ont assuré la régularité de parution de Brin d'Histoire. Merci, enfin, aux nombreux lecteurs de cette rubrique qui ont manifesté régulièrement leur enthousiasme et leur satisfaction. Ce premier Brin d'Histoire de la saison 2 aborde un sujet anecdotique, pour être en phase avec l'esprit de légèreté consubstantiel à un anniversaire joyeux.

Loembé Delphin, Ngamokouba Gérard, Sanguimba Moïse, Moundélé Benoît, Avemeka Marie-thérèse, Boundo Alphonse, Niombela Joseph, Bitsindou Gérard, Bimbakila André, Ngayi Mvouembé Cyrille, Ibatia Raphaël, Ibarra Denis, Mwatinga, Ngake-

gni, Miokono. Tous ces noms sont plus ou moins connus au Congo. Ils n'appellent pas moins quelques observations. Par exemple, le prénom suit le nom. C'était une tradition dans les années 60 et peu après. Quelques années plus tard, les choses ont changé. Sanguimba Moïse est devenu Moïse Sanguimba (paix à son âme). Le prénom précède désormais le nom. Cette pratique s'est généralisée. Un certain snobisme a entraîné, par la suite, l'adjonction d'un second prénom, voire d'un troisième, surtout, chez les hommes politiques. Édouard Pongui, par exemple, s'il s'agit du même, est désormais Ange-Édouard Pongui. La même mode a conduit à mettre en veuleuse le nom et le prénom d'origine comme dans le cas célèbre de Bimbakila André, longtemps connu sous son nom d'emprunt, Claude Bivoua. Il avait fini par y adjoindre son patronyme, Bimbakila. Mi-60, la tendance au doublement du patronyme comme Boundo Nesa, à l'exemple rare, pour l'époque de Ngayi Mvouembé, fait fureur. De ces pratiques, entrées dans

les mœurs onomastiques, tout le monde semble se satisfaire.

Cette cuvée de noms, vous comprendrez pourquoi, a donné : un ancien fonctionnaire international : Gérard Ngamokouba ; d'anciens ministres, Delphin Loembé, Benoît Moundélé-Ngolo, Marie-Thérèse Avemeka, Gérard Bitsindou, Alphonse Boundo-Nesa, Ange-Édouard Pongui et Miokono ; des officiers supérieurs : Joseph Niombela, Denis Ibarra ; un journaliste : André Bimbakila ; un ingénieur : Cyrille Ngayi Mvouembé ; des enseignants : Mwatinga et Moïse Sanguimba ; un médecin, Raphaël Ibatia, etc.

Qu'ont-ils de commun ? Ils sont Congolais. Incontestablement. Ils ont bénéficié des bienfaits de l'école républicaine, vivier de la formation de l'élite nationale actuelle. Une école qui balbutie aujourd'hui, hélas. Il y a un demi-siècle, ils ont eu le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), la même année, en 1960, dans trois centres d'examen distincts : Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua. Ces centres

représentaient, semble-t-il, à l'époque, l'esquisse d'une carte scolaire qui a « glissé ».

En dépit du fait que les établissements se soient multipliés sur toute l'étendue du territoire, cinquante ans après, se fondant sur ces trois centres, le Congo aurait dû raisonnablement disposer de trois grandes universités : Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua. Ce qui serait dans l'ordre des choses. Elles auraient pu être complétées par des instituts spécialisés, en fonction des spécificités locales de leurs lieux d'implantation : Institut du pétrole à Pointe-Noire, Institut du bois à Dolisie, Institut agronomique à Ouesso, Institut des métiers de la pêche à Mossaka, etc. Le Congo n'en n'aurait tiré que d'immenses profits en termes de mobilité des étudiants, et pour ceux-ci, de connaissance du pays. L'émergence économique, faut-il le rappeler, est conditionnée, avant toute chose, par le know-how, la qualité de l'éducation et de la recherche. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Mfumu